



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE



Recueil des Actes Administratifs

Numéro 63 – 18/03/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Moselle

Recueil des Actes Administratifs

Arrêtés reçus entre

le 18/03/2026 et le 18/03/2026

Le présent recueil a fait l'objet d'une publication le 18/03/2026.

Il peut être consulté dans les locaux de la préfecture ou des sous-préfectures de Forbach – Boulay-Moselle, Sarrebourg – Château -Salins, Sarreguemines et Thionville.
Ce recueil est également consultable sur le site de la Préfecture :
<http://www.moselle.pref.gouv.fr>

Arrêté CAB/DS/PPA n°166

du 18 mars 2026

**portant diverses mesures d'interdiction à l'occasion des manifestations dites du « Père Cent » en Moselle
(interdiction des armes factices, des artifices de divertissement et de la consommation d'alcool sur la
voie publique)**

Le préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code pénal, notamment ses articles 132-75 et L. 322-11-1 ;
- Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 2352-1 et suivants ;
- Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 557-1 et suivants et R. 557-6-3 ;
- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 3131-12 et suivants ;
- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 311-1 et suivants et R. 311-1 et suivants ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, notamment son article 34 ;
- Vu le décret n° 99-240 du 24 mars 1999 modifié relatif aux conditions de commercialisation de certains objets ayant l'apparence d'une arme à feu ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n° 2010-455 du 4 mai 2010 relatif à la mise sur le marché et au contrôle des produits explosifs ;
- Vu le décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 modifié relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;
- Vu la circulaire ministérielle du 6 mai 1998 relative aux mesures visant à interdire le port et le transport de tous objets ayant l'apparence d'une arme à feu ;
- Vu le décret du 28 avril 2025 portant nomination de M. Pascal Bolot en qualité de préfet de la Moselle ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 17 décembre 2021 portant application des articles L. 557-10-1 et R. 557-6-14-1 du code de l'environnement relatifs aux articles pyrotechniques destinés au divertissement ;
- Vu l'arrêté préfectoral DCL n°2025-A-99 du 25 septembre 2025 portant délégation de signature en faveur de Mme Jacqueline Mercury-Giorgetti, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Moselle ;

Considérant les défilés de lycéens envisagés à l'occasion des manifestations dites du « Père Cent » en Moselle ;

Considérant que ces rassemblements sont susceptibles de perpétuer la tradition de simuler des agressions ou des braquages avec des armes factices et qu'il existe le risque qu'une personne déguisée et armée se mêle au défilé des étudiants également déguisés et faussement armés ou génère un mouvement de panique dans la foule ;

Considérant que ces mêmes rassemblements peuvent également présenter des risques pour la sécurité des personnes et des biens du fait de l'utilisation inconsidérée de pétards, d'articles pyrotechniques et d'artifices de divertissement qui peuvent être lancés contre les personnes et les biens, en particulier les véhicules et les biens publics ;

Considérant également que la dimension festive de ces rassemblements est propice à la consommation d'alcool sur la voie publique et à favoriser les comportements à risques ;

Considérant ainsi qu'en 2025, à Metz, 3800 élèves environ ont participé au défilé au cours duquel des jets d'oeufs et de farine ainsi que des fumigènes et des mortiers en feu ont été jetés sans générer de dégradation ; qu'en cours d'événement, les forces de l'ordre ont toutefois interpellé une personne en situation irrégulière sur le territoire français qui avait agressé sexuellement une participante au défilé ; qu'une jeune fille a également été victime d'un malaise à la suite d'une consommation excessive d'alcool ; qu'à Thionville, au cours du défilé ayant rassemblé 1200 élèves environ, un jeune majeur a été interpellé porteur d'une lampe torche munie d'un Taser ;

Considérant que la menace terroriste sollicite toujours à un niveau élevé les forces de sécurité intérieure pour garantir la protection des personnes et des biens contre les risques d'attentat, dans le cadre du plan Vigipirate toujours activé ; que l'activation de la nouvelle posture Vigipirate « hiver-printemps 2026 » depuis le 5 janvier 2026, maintient le plan au niveau « urgence attentat » ;

Considérant la nécessité de prévenir les troubles à l'ordre et à la sécurité publique par des mesures adaptées et limitées dans le temps ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet de la Moselle,

Arrête

Article 1^{er} :

Durant les manifestations dites du « Père Cent » prévues en Moselle, à Thionville le 20 mars 2026, à Metz le 25 mars 2026 et à Sarreguemines le 1^{er} avril 2026, sont interdits :

- le port, l'exhibition et le maniement de répliques d'armes à feu, d'imitations ou d'armes factices et de manière générale de tout objet dont l'apparence est telle qu'ils peuvent être confondus avec une véritable arme à feu et susciter une méprise,
- la consommation d'alcool.

Ces interdictions sont à respecter :

- sur la voie publique,
 - dans les transports publics,
 - dans les établissements scolaires et leurs abords (publics et privés),
 - dans les établissements où se pratique le sport,
 - dans les parcs et jardins ouverts au public,
 - dans les commerces et centres commerciaux,
 - dans les lieux de culte et leurs abords,
- et de manière générale dans les lieux publics et établissements susceptibles d'accueillir du public.

Article 2 :

Durant les manifestations dites du « Père Cent » prévues en Moselle, à Thionville le 20 mars 2026, à Metz le 25 mars 2026 et à Sarreguemines le 1^{er} avril 2026, la détention, le transport et l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques des catégories F2 et F3 figurant sur la liste annexée au présent arrêté sont interdits :

- sur la voie publique ou en direction de l'espace public,
- dans les lieux de grands rassemblements ainsi qu'à leurs abords immédiats.

Les personnes justifiant d'une détention d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques à des fins professionnelles, en vue de spectacles pyrotechniques tels que définis à l'article 2 du décret du 31 mai 2010 susvisé et de feux d'artifices non classés comme étant des spectacles pyrotechniques mais commandés par des communes ou des personnes de droit public ou des organisateurs d'événements dûment déclarés en mairie sur des espaces privés, et titulaires du certificat de qualification prévu aux articles 28 et 29 de l'arrêté du 31 mai 2010 susvisé, peuvent, à ces fins uniquement, déroger aux interdictions prévues au premier alinéa.

Le transport d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques de toutes les catégories est interdit dans les transports publics collectifs.

Article 3 :

Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 :

La directrice de cabinet du préfet de la Moselle, la directrice interdépartementale de la police nationale de la Moselle et le commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Moselle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle, affiché aux emplacements réservés à la publication des actes administratifs des communes concernées et dont une copie est adressée aux procureurs de la République près les tribunaux judiciaires de Metz, Thionville et Sarreguemines.

Pour le préfet et par délégation
la sous-préfète, directrice de cabinet

Jacqueline Mercury-Giorgetti

Annexe

liste des articles pyrotechniques de divertissement des catégories F2 et F3 fixée par l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié par l'arrêté du 4 juillet 2025

Type d'article pyrotechnique destiné au divertissement	Catégorie (s) concerné(s)
Pétard à mèche	F2 et F3
Batterie	F2 et F3
Batterie nécessitant un support externe	F2 et F3
Combinaison	F2 et F3
Combinaison nécessitant un support externe	F2 et F3
Pétard aérien à double effet de bang sonore	F2 et F3
Pétard à composition flash	F2 et F3
Fusée	F2 et F3
Chandelle romaine	F2 et F3
Chandelle monocoup	F2 et F3
Composition d'artifices	F2 et F3
Pétard à poudre noire	F2 et F3
Fusée à effet de bang sonore	F2 et F3
Pot à feu en mortier	F2 et F3

Arrêté CAB/DS/PSI n° 60 du 18 MARS 2026

**réglementant la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote
dans le département de la Moselle du 19 mars 2026 au 02 avril 2026**

Le préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2214-1 à L.2214-4 et L.2215-1 ;
- VU** le code pénal, notamment ses articles R.610-5, R.632-1, R.634-2 et R.644-2 ;
- VU** le code de procédure pénale ;
- VU** le code de la santé publique, et notamment son livre VI ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** la loi n° 2021-695 du 1^{er} juin 2021 tendant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote ;
- VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de monsieur Pascal BOLOT en qualité de préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté du 25 septembre 2025 portant délégation de signature à Madame Jacqueline MERCURY-GIORGETTI, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté du 17 août 2001 portant classement sur les listes des substances vénéneuses ;

Considérant l'arrêt des 6^{ème} et 5^{ème} chambres réunies du Conseil d'État n° 390601 du 21 février 2018, selon lequel le préfet de la Moselle a compétence pour prendre des mesures de police générale à une échelle supra-communale, dès lors que la situation l'exige ;

Considérant que le protoxyde d'azote est un gaz présent dans les cartouches pour siphon de chantilly, aérosols d'air sec ou dans des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie ; qu'il est également connu pour son usage détourné à fin de consommation récréative, pour laquelle il est aussi appelé « gaz hilarant » ou « proto » ;

Considérant que l'inhalation de protoxyde d'azote, détourné de son usage initial, entraîne des effets psychoactifs et des distorsions sensorielles susceptibles de provoquer des comportements dangereux pour les consommateurs eux-mêmes ainsi que pour les tiers ;

Considérant que les autorités sanitaires alertent sur les dangers de cette pratique qui expose à deux types de risque :

- des risques immédiats, tels que l'asphyxie par manque d'oxygène, pertes de connaissance, brûlures par le froid du gaz expulsé de la cartouche, pertes du réflexe de toux et risques de fausse route, désorientations, vertiges, risques de chute ;
- des risques en cas de consommations répétées et/ou à fortes doses, comme de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques ;

Considérant que la consommation détournée du protoxyde d'azote se développe massivement dans l'espace public et notamment sur la voie publique ; que cette pratique est susceptible de générer des troubles à l'ordre public en raison du comportement agité de ces utilisateurs, dû à l'inhalation de ce produit, et des risques associés tels que des nuisances sonores, des rixes, des troubles à la tranquillité publique ;

Considérant que la consommation détournée de protoxyde d'azote en amont ou pendant la conduite d'engin ou de véhicule sur la voie publique est un facteur d'accidents de la circulation ; que la conduite sous l'effet du protoxyde d'azote produit les mêmes effets que les substances psychoactives, altérant considérablement et dangereusement la capacité à conduire un véhicule, provoquant notamment des pertes de réflexes, des troubles de la vision, l'augmentation du temps de réaction, des pertes de contrôles et de coordination motrice, de la somnolence, des vertiges et de la confusion mentale ; que les actualités nationale et départementale ont rappelé les dangers de la conduite après ou pendant la consommation détournée de ce gaz ; que la conduite sous protoxyde d'azote est susceptible de mettre en danger le conducteur, ses passagers et les autres usagers de la route ;

Considérant que cette pratique se développe considérablement depuis ces dernières années et tout particulièrement chez les jeunes et notamment lors des soirées étudiantes, devenant l'une des principales substances les plus consommées, accentuant sa banalisation ; que depuis 2020, les signalements d'intoxications liés au protoxyde d'azote augmentent fortement ;

Considérant que l'usage du protoxyde d'azote est détourné à des fins récréatives ; que la période de festivité du percent est synonyme de rassemblements étudiants ; qu'ainsi de nombreuses soirées entre jeunes vont avoir lieu ; que ces événements festifs sont susceptibles d'être la scène de nombreuses inhalations de protoxyde d'azote ; qu'un nombre considérable de cas graves et de situations dangereuses est susceptible d'en découler ;

Considérant que la consommation de protoxyde d'azote associée à d'autres produits, tels que l'alcool ou les drogues, majore les risques ;

Considérant que l'usage détourné de protoxyde d'azote est générateur d'une pollution environnementale récurrente et visible, accentuant sa banalisation, et qui peut s'avérer dangereuse pour les usagers de la voie publique ; qu'est régulièrement constaté, par les services de voiries des communes ou par les gestionnaires d'installation de traitements des déchets, l'abandon sauvage de cartouches de protoxyde d'azote sur la voie publique ;

Considérant que la présence de contenants de protoxyde d'azote dans les incinérateurs de sites de valorisation des déchets est à l'origine régulière d'explosions d'intensité variable ; que ces déflagrations mettent en danger aussi bien la sécurité des agents d'exploitation que les installations de traitements des déchets ; que ces explosions imputables aux contenants de protoxyde d'azote causent d'importants arrêts d'exploitations des installations de traitements des déchets et des coûts considérables ;

Considérant la recrudescence, à l'occasion des festivités du percent et des soirées étudiantes, de comportements dangereux, de troubles à l'ordre public et d'atteintes à la salubrité publique liée à la consommation de protoxyde d'azote ;

Considérant que le percent 2026, étape festive du cursus scolaire des élèves de terminale, est susceptible de rassembler des milliers de personnes aux événements prévus dans les communes de :

- Thionville le 20 mars 2026, de 8h00 à 12h00
- Metz le 25 mars 2026, de 8h00 à 12h00
- Sarreguemines le 1^{er} avril 2026, de 8h30 à 12h00

Considérant que les services de police et de gendarmerie, les élus locaux, ainsi que les associations mosellanes signalent régulièrement des faits liés à la vente et à la consommation détournée de protoxyde d'azote ; que tous constatent la recrudescence inquiétante de cette pratique, à savoir que :

- les services de police ont saisi 7 bonbonnes ainsi que verbalisé quinze jeunes pour la consommation de protoxyde d'azote le 26 décembre 2025 sur la commune de Yutz sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de police ont saisi 5 bonbonnes de protoxyde d'azote le 30 décembre 2025 sur la commune de Terville sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de gendarmerie ont saisi 55 bouteilles de protoxyde d'azote fin décembre 2025 ;
- les services de police ont saisi 5 bonbonnes de protoxyde d'azote le 1^{er} janvier 2026 sur la commune de Forbach sur l'arrondissement de Forbach/ Boulay-Moselle ;
- les services de police ont saisi 3 bonbonnes de protoxyde d'azote le 1^{er} janvier 2026 sur la commune de Metz sur l'arrondissement de Metz ;
- les services de gendarmerie ont constaté des dépôts de bouteilles de protoxyde d'azote sur la voie publique le 1^{er} janvier 2026 sur la commune de Jouy-aux-Arches sur l'arrondissement de Metz ;
- les services de gendarmerie ont constaté des faits de consommation et de détention de protoxyde d'azote sur la voie publique le 11 janvier 2026 sur la commune de Jouy-aux-Arches sur l'arrondissement de Metz ;
- les services de police ont saisi 42 bonbonnes de protoxyde d'azote le 14 janvier 2026 sur la commune de Saint-Avold sur l'arrondissement de Forbach /Boulay-Moselle ;
- les services de gendarmerie ont constaté des dépôts de bouteilles de protoxyde d'azote sur la voie publique le 15 janvier 2026 sur la commune de Jouy-aux-Arches sur l'arrondissement de Metz ;
- les services de police ont saisi 143 bonbonnes de protoxyde d'azote le 16 janvier 2026 sur la commune de Hombourg-Haut sur l'arrondissement de Forbach /Boulay-Moselle ;
- les services de gendarmerie ont constaté des faits de consommation et de détention de protoxyde d'azote sur la voie publique le 25 janvier 2026 sur la commune de Jouy-aux-Arches sur l'arrondissement de Metz ;
- les services de police ont saisi 56 bonbonnes de protoxyde d'azote le 28 janvier 2026 suite à un contrôle de commerce sur la commune de Forbach sur l'arrondissement de Forbach /Boulay-Moselle ;
- les services de police ont saisi 1 bonbonne de protoxyde d'azote le 30 janvier 2026 suite à un contrôle routier sur la commune de Yutz sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de police ont saisi 1 bonbonne de protoxyde d'azote le 1 février 2026 suite à un refus d'obtempérer routier sur la commune de Thionville sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de police ont saisi 5 bonbonnes de protoxyde d'azote le 7 février 2026 suite à un contrôle routier sur la commune d'Algrange sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de gendarmerie ont retrouvé dans la rue des bonbonnes de gaz de protoxyde d'azote lors d'un « after party » au restaurant DOGANA le 22 février 2026 sur la commune de Audun-le-Tiche sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de police ont saisi 6 bonbonnes de protoxyde d'azote et de 5 paquets de 50 ballons de Baudruche le 25 février 2026 suite à un contrôle routier sur la commune de Metz sur l'arrondissement de Metz ;
- les services de police ont saisi 4 bonbonnes de protoxyde d'azote le 28 février 2026 suite à un contrôle routier sur la commune de Thionville sur l'arrondissement de Thionville ;
- les services de police ont saisi 16 bonbonnes de protoxyde d'azote et 1 paquet de ballon de baudruche le 1^{er} mars 2026 suite à un contrôle routier sur la commune de Rombas sur l'arrondissement de Metz ;

Considérant, au regard de tous ces éléments, qu'il y a lieu, pour prévenir ces risques, d'interdire sur la voie publique la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote dans le département de la Moselle ;

Considérant, que la réalité de la situation est attestée, notamment par la parution de deux articles de presse du journal le Républicain Lorrain le 7 et 10 mars 2026 faisant état de 18 faits dénombrés depuis le 14 décembre 2025 sur le ressort de la cour d'appel de Metz ;

Considérant, que le présent arrêté, régulièrement adopté et publié, constitue une base réglementaire qui définit de manière précise les obligations et interdictions applicables sur le territoire du département de la Moselle ; qu'ainsi, les forces de l'ordre sont légalement fondées à s'y référer pour constater les infractions à ses dispositions et procéder, le cas échéant, aux verbalisations prévues par le texte en vigueur ;

ARRÊTE

- Article 1 :** La détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote, sous quelque forme que ce soit (cartouches, ballons, bouteilles ou autre), à des fins détournées de son usage initial, sont interdits sur l'ensemble des voies et espaces publics du département de la Moselle.
- Article 2 :** Il est interdit de jeter ou d'abandonner dans l'espace public des cartouches ou tout autre contenant ayant contenu du gaz protoxyde d'azote.
- Article 3 :** Les dispositions du présent arrêté sont applicables dans l'ensemble des communes de la Moselle à compter du jeudi 19 mars 2026 à 00h00 et jusqu'au jeudi 2 avril 2026 à 18h00.
- Article 4 :** Les infractions au présent arrêté exposent leurs auteurs aux sanctions prévues par les articles R.610-5, R.632-1, R.634-2 et R.644-2 du code pénal. Les forces de l'ordre sont autorisées à verbaliser les contrevenants et à procéder à la saisie des contenants de protoxyde d'azote.
- Article 5 :** Le présent arrêté ne s'applique pas aux usages professionnels ou médicaux dûment justifiés du protoxyde d'azote.
- Article 6 :** Le présent arrêté, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- Article 7 :** La sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Moselle, Les sous-préfets d'arrondissement, la directrice interdépartementale de la police nationale de la Moselle, le commandant du groupement de gendarmerie départementale et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet

Jacqueline MERCURY-GIORGETTI

Arrêté Cab/ PPA/ 2026 n° 163
du 16 MARS 2026
autorisant l'ouverture d'un commerce
de détail d'armes des a, b et c de la catégorie D

Le Préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de la sécurité intérieure (CSI), notamment ses articles L. 313-3 et L. 313-4, R. 313-8 à R. 313-19 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté DCL n° 2025-A-99 du 25 septembre 2025 portant délégation de signature en faveur de Mme Jacqueline Mercury-Giorgetti, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Moselle ;

Vu l'arrêté Cab/PPA/2026 n°112 du 5 mars 2026 portant agrément en qualité d'armurier délivré à M. Romain Buquet pour le commerce d'armes relevant des b et c de la catégorie D ;

Vu le dossier présenté par M. Romain Buquet représentant la SASU la droguerie de Metz par lequel il sollicite une autorisation d'ouverture d'un commerce de détail d'armes relevant des a, b et c de la catégorie D au sein de son établissement sis 33 en Fournirue à Metz (57000) ;

Vu l'avis favorable du maire de Metz en date du 30 décembre 2025 ;

Vu le contrôle effectué par les services de la police nationale le 11 mars 2026 ;

Considérant que le local dudit commerce de détail répond aux conditions de sécurité en vue de se prémunir contre les vols et les intrusions, qu'il respecte les modalités de conservation et de présentation au public des armes conformément à l'article R. 313-16 du CSI et qu'il ne porte pas atteinte à l'ordre et la sécurité publics ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet de la Moselle,

Arrête

Article 1^{er} : La SASU la droguerie de Metz, enregistrée sous le numéro de SIRET 889 467 189 00011, représentée par son président M. Romain Buquet, est autorisée à exercer le commerce de détails d'armes relevant des a, b et c de la catégorie D au sein de son établissement dénommé la droguerie de Metz et situé 33 en fournirue à Metz (57000).

Article 2 : M. Romain Buquet doit signaler tout changement relatif à la nature juridique de l'établissement, à la nature de l'activité commerciale et aux catégories de matériels objets du commerce.

Article 3 : M. Romain Buquet informe sans délai le préfet de la Moselle de la fermeture ou de la cession du local exploité ou de la radiation de l'établissement du registre du commerce et des sociétés. Le présent arrêté cesse de produire effet dans de tels cas.

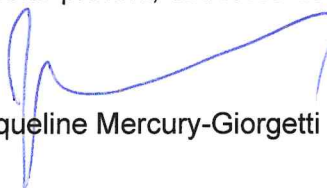
Article 4 : M. Romain Buquet doit permettre aux agents habilités de l'État d'accéder au local.

Article 5 : Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification par les recours suivants :

- Un recours gracieux, adressé au préfet de la Moselle à Metz (préfecture de la Moselle, cabinet, direction des sécurités, BP 71014, 57034 Metz Cedex 1).
- Un recours hiérarchique, adressé à M. le ministre de l'intérieur– secrétariat général –service central des armes– Place Beauvau – 75800 Paris cedex 08.
- Un recours contentieux, adressé au Tribunal Administratif de Strasbourg (par voie postale : avenue de la Paix, B.P. 1038F, 67070 Strasbourg ou sur le site <http://www.telerecours.fr/>) dans les deux mois suivant la date de notification ou de publication de la décision ou dans les deux mois suivant la date de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Article 6 : La directrice de cabinet du préfet de la Moselle et la directrice interdépartementale de la police nationale de la Moselle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle, notifié à M. Romain Buquet ainsi qu'au maire de Metz.

Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète, directrice de cabinet,



Jacqueline Mercury-Giorgetti

Arrêté Cab/PPA n°165

du 18 mars 2026

autorisant la captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs

Le préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la sécurité intérieure (CSI), notamment ses articles L. 242-1 à L. 242-8 et R. 242-8 à R. 242-14 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer du 19 avril 2023 relatif au nombre maximal de caméras installées sur des aéronefs pouvant être simultanément utilisées dans chaque département et collectivité d'outre-mer ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL n°2025-A-99 du 25 septembre 2025 portant délégation de signature en faveur de Mme Jacqueline Mercury-Giorgetti, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Moselle ;

Vu la demande du 13 mars 2026 de la directrice interdépartementale de la police nationale de la Moselle visant à obtenir l'autorisation de capter, d'enregistrer et de transmettre des images au moyen de caméras installées sur des drones ;

Considérant que les dispositions susvisées permettent aux forces de sécurité intérieure, dans l'exercice de leurs missions de prévention des atteintes à l'ordre public et de protection de la sécurité des personnes et des biens, de procéder à la captation, à l'enregistrement et à la transmission d'images au moyen de caméras installées sur des aéronefs aux fins d'assurer la sécurité des personnes et des biens et prévenir les troubles à l'ordre public dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public ; que notamment, le 1° de l'article L. 242-5 du CSI susvisé prévoit que ces dispositifs peuvent être mis en œuvre aux fins de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés, en raison de leurs caractéristiques ou des faits qui s'y sont déjà déroulés, à des risques d'agression, de vol ou de trafic d'armes, d'êtres humains ou de stupéfiants, ainsi que la protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords immédiats, lorsqu'ils sont particulièrement exposés à des risques d'intrusion ou de dégradation ; que les 2°, 3° et 6° du même article prévoient également une telle mise en œuvre, respectivement, pour la sécurité des rassemblements de personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public ainsi que l'appui des personnels au sol, en vue de leur permettre de maintenir ou de rétablir l'ordre public, lorsque ces rassemblements sont susceptibles d'entraîner des troubles graves à l'ordre public, pour la prévention d'actes de terrorisme et pour le secours aux personnes ;

Considérant que le vendredi 20 mars 2026 aura lieu à Thionville le « Père Cent », tradition lycéenne qui consiste à se regrouper cent jours avant les épreuves du baccalauréat ; que les lycéens se déguisent et déambulent selon un parcours défini qui passe devant les différents établissements de la ville ; que cette année, entre 1000 et 1500 élèves sont attendus sur un parcours d'environ 5,7 kilomètres ; que si le rassemblement se veut festif et carnavalesque, chaque année les forces de l'ordre sont confrontées à des perturbateurs qui se joignent au cortège et créent des troubles, notamment suite à la consommation d'alcool ; que sont régulièrement à déplorer des vols de téléphones portables et diverses incivilités par des jeunes non lycéens, certains ayant également défilé avec des armes factices (en 2025, un jeune majeur a été interpellé porteur d'une lampe torche munie d'un taser), comportement pouvant susciter la panique et un mouvement de foule important ;

Considérant que la menace terroriste sollicite toujours à un niveau élevé les forces de sécurité intérieure pour garantir la protection des personnes et des biens contre les risques d'attentat, dans le cadre du plan Vigipirate toujours activé ; que l'activation de la nouvelle posture Vigipirate « hiver-printemps 2026 » depuis le 5 janvier 2026, maintient le plan au niveau « urgence attentat » ;

Considérant que la longueur du parcours et la pluralité des établissements scolaires devant lesquels le cortège va passer impose un important dispositif de sécurisation et de gestion de la circulation ; que le recours à des dispositifs de captation installés sur des aéronefs est une mesure adaptée car elle présente l'intérêt de permettre aux forces de sécurité de bénéficier d'une vision en grand angle pour pouvoir identifier les déplacements anormaux et intempestifs et d'appuyer de manière efficace les forces au sol ; qu'une telle mesure est également nécessaire en vue de prévenir les faits pouvant porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité des riverains ;

Considérant qu'il n'existe pas partout de dispositif moins intrusif permettant de parvenir aux mêmes fins et que la demande de captation d'images par des drones est limitée dans le temps, sur un créneau horaire et une zone déterminés ;

Considérant que comme le prévoient les dispositions du CSI susvisées, l'autorisation de captation ne peut donner lieu à la collecte et au traitement que des seules données à caractère personnel strictement nécessaires à l'exercice des missions concernées et s'effectue dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; que la prise d'images ne se fait pas en continu et qu'il n'est procédé par ce dispositif ni à la captation du son, ni au traitement automatisé de reconnaissance faciale, pour empêcher tout rapprochement, interconnexion ou mise en relation automatisée avec d'autres traitements de données à caractère personnel ;

Considérant que le recours à la captation, l'enregistrement et la transmission d'images fait l'objet d'une information par plusieurs moyens adaptés ; qu'outre la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle, ce dispositif fait l'objet d'une information sur le site internet de la préfecture ;

Sur proposition de la directrice de cabinet du préfet de la Moselle,

Arrête

Article 1

La captation, l'enregistrement et la transmission d'images au moyen de deux caméras installées sur des drones par la direction interdépartementale de la police nationale de la Moselle sont autorisés dans le cadre de la manifestation du « Père Cent » à Thionville le vendredi 20 mars 2026, de 7h30 jusqu'à la fin du dispositif de sécurisation et au rétablissement des flux de circulation.

La zone d'évolution des drones, illustrée en rouge sur les cartes en annexe, est délimitée par les voies suivantes : rue du Général Mangin, boulevard Jeanne d'Arc, allée Raymond Poincaré, allée de la Libération, chaussée d'Océanie, impasse Colbert, allée de la Terrasse, rue Château Jeannot, rue de Boismortier, rue d'Athènes, rue Strozzi, rue du Grand Condé, rue Lazare Hoche, avenue Albert 1^{er}, square du 11 Novembre, rue de Jemmapes, rue du Four Banal, rue du Cygne.

Article 2

Les deux caméras autorisées sont mises en place sur les drones listés dans la demande de la directrice interdépartementale de la police nationale susvisée.

Article 3

L'information du public est assurée par une mention sur le site internet de la préfecture de la Moselle.

Article 4

Le registre mentionné à l'article L. 242-4 du CSI est transmis au préfet de la Moselle à l'issue de l'opération.

Article 5

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle et peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

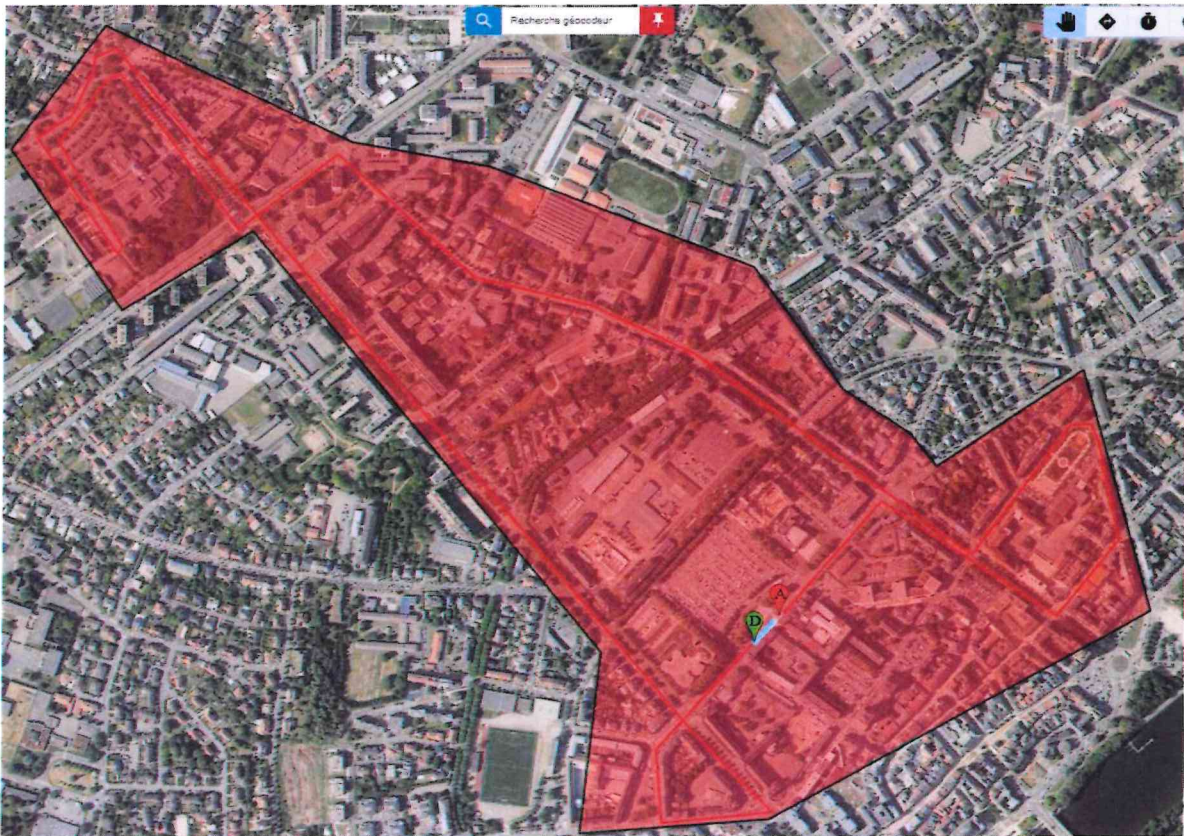
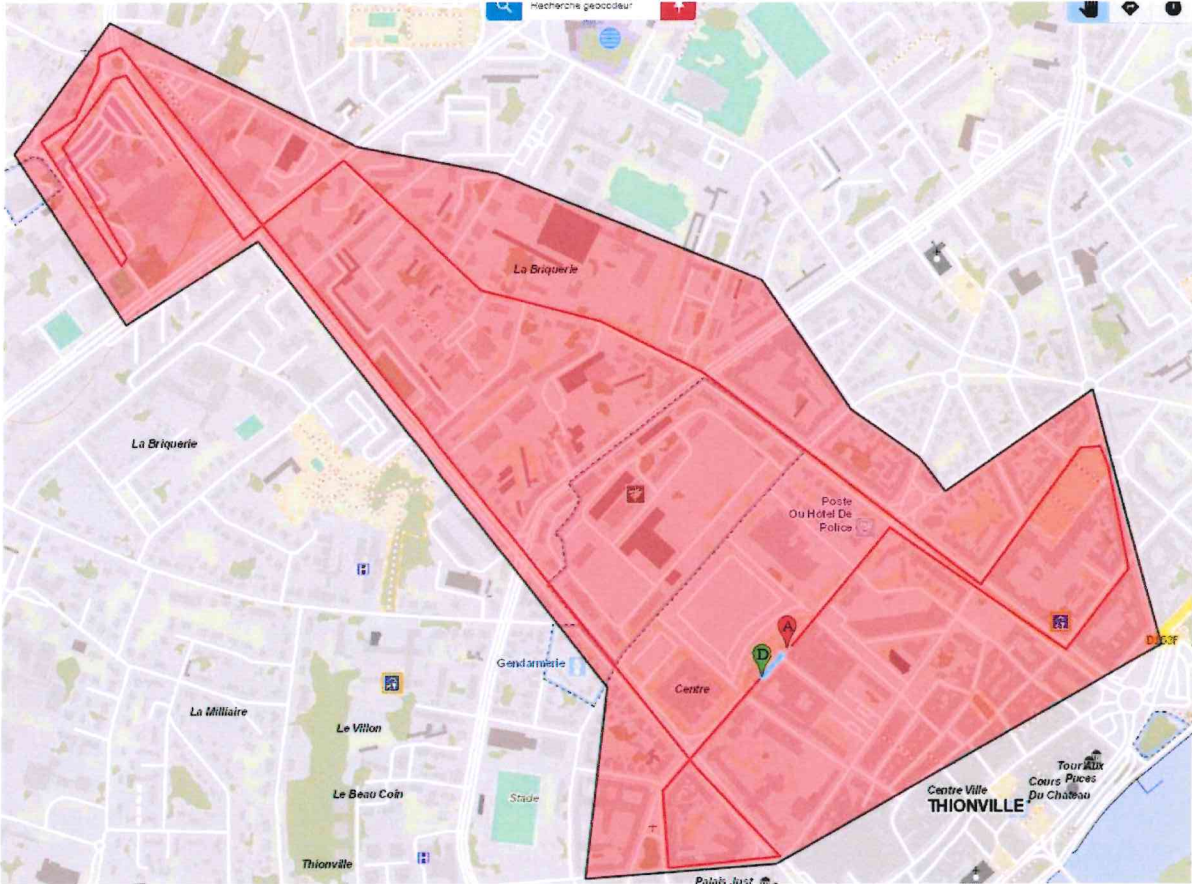
Article 6

La directrice de cabinet de la préfecture de la Moselle et la directrice interdépartementale de la police nationale de la Moselle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté publié.

Pour le préfet et par délégation
la sous-préfète, directrice de cabinet


Jacqueline Mercury-Giorgetti

Zone de captation Père Cent à Thionville





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

**ARRÊTÉ n°2026 / DCL / 4 - 140
du 18 MARS 2026**

**fixant la liste des candidats au scrutin du 22 mars 2026
des élections municipales et communautaires**

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le code électoral, et notamment l'article L.228 et suivants ;
- VU** le décret n°2024-374 du 29 avril 2024 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de Monsieur Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- VU** la loi N°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion et la parité ;
- VU** le décret n°20025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires ;
- VU** les résultats du scrutin du 15 mars 2026 ;
- VU** les récépissés définitifs de déclaration de candidature délivrés aux candidats ;
- Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'état des listes pour le second tour de scrutin des élections municipales et communautaires prévu le dimanche 22 mars 2026, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est arrêté conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle et adressé aux maires concernés par le second tour pour affichage, dès réception, aux emplacements habituels.

A Metz, le **18 MARS 2026**

Le préfet

Le Secrétaire Général

Jérôme SEGUY

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	1	RIEHL	Emmanuel	Française	OUI	OUI
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	2	JÉNIE	Brigitte	Française	OUI	OUI
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	3	GODART	Felix	Française	OUI	OUI
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	4	PORZADNY	Jessica	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	5	KRIEG	Joffrey	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	6	STADLER	Cindy	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	7	DAENEN	Eric	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	8	BECKER	Marie-Chantal	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	9	ECKER	Jean-Marc	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	10	KELLER	Cindy	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	11	PIROT	Wesley	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	12	HEILI	Marie Paule	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	13	KUBLER	Jordan	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	14	GROSSE	Aurélie	Française	OUI	
Abreschviller	1	ABRESCHVILLER FORCE COMMUNE	15	LEONARD	Bernard	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	1	MUNIER	Stéphane Alan	Française	OUI	OUI
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	2	GAUTHIER	Annabelle	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	3	NOPRE	Julien	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	4	FISCHER	Patricia	Française	OUI	OUI
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	5	ANDREINI	Eric	Française	OUI	OUI
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	6	CHRISTOPHE	Laure	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	7	JANSON	Quentin	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	8	ZWICK	Stéphanie	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	9	PATTINGRE	Nicolas	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	10	THIRY	Blandine	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	11	SEYER	Jean-Paul	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	12	HOSPITAL	Sandra	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	13	HOUPERT	Cédric	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	14	SIMON	Nadine	Française	OUI	
Abreschviller	2	Un nouvel élan pour Abreschviller	15	LEOBOLD	Vincent	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	1	MACHOT	Sylvain	Française	OUI	OUI
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	2	KIENTZI	Noéline	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	3	MOUCHOT	François	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	4	MEISSE	Charlène	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	5	HENCHES	Rémy	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	6	KRIEG OUDIN	Pascaline	Française	OUI	OUI
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	7	GERNEZ	Tristan	Française	OUI	OUI
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	8	CHENIN	Christiane	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	9	ZIMMERMANN	André	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	10	BECHLER	Michèle	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	11	WAGNER	Christian	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	12	HEITZ	Corinne	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	13	PERIN	Nicolas	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	14	WALZ	Nelly	Française	OUI	
Abreschviller	3	ABRESCHVILLER,NATURELLEMENT PROCHES	15	HENRY	Jacques	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	1	LALOUX	Grégoire	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	2	MULLER	Delphine	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	3	COGLIANDRO	Dominique	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	4	LUBIBOGOFF	Katia	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	5	KEIFF	Philippe	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	6	MEYER	Sabrina	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	7	CALVET	Michel	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	8	ZEMA	Jade	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	9	FRÉMERY	Roland	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	10	SAINT-PAUL	Alexa	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	11	MARTINEZ	Rémy	Française	OUI	OUI
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	12	FAUCHOT	Stéphanie	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	13	REICHART	Eric	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	14	KOCHER	Sandrine	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	15	ROL	Christophe	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	16	QUARTINO	Marilyne	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	17	FRISCH	Benjamin	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	18	ROMEO	Jeannine	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	19	TOUSSAINT	Sylvain	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	20	BÉRON	Sylvie	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	21	DAR KEBIRA	Corentin	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	22	SAND	Virginia	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	23	LAUTER	Thibaut	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	24	PETT	Christine	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	25	POUPART	Alain	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	26	GOSSIN	Laura	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	27	PETT	Marcel	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	28	FROHBERG	Marie-Christine	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	29	HAUPERT	Jonathan	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	30	KOESSLER	Elena	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	31	FROHBERG	Pascal	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	32	STOLZ	Océane	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	33	MULLER	Thierry	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	34	MULLER	Maeva	Française	OUI	
Amnéville	1	Rassemblement pour Amnéville-Malancourt - UNIS POUR NOTRE COMMUNE	35	ETTORRE	Patrick	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	1	CALCARI-JEAN	Danielle	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	2	LEONARD	Cédric	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	3	FÉGELÉ	Julie	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	4	PARELLO	Salvatore	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	5	HAAS	Juliette	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	6	CAPRARO	Féli cien	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	7	BRUXMEIER	Brigitte	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	8	SZYMANSKI	Arnaud	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	9	PRIZZON	Emilie	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	10	CATELL	Alexandre	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	11	KEMOUN	Audrey	Française	OUI	OUI
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	12	DOS SANTOS	Armando	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	13	SRIKHI	Nadia	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	14	SCHULTZ	Daniel	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	15	BARILE	Cindy	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	16	POCHETAT	Valentin	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	17	LELLA	Axelle	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	18	GONZALEZ	José	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	19	TEBESSI	Radia	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	20	BESSON	Grégory	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	21	ZINK	Noémie	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	22	HOUIN	Jean-Pierre	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	23	JUNGES	Kimberley	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	24	BONEBERGER	Sébastien	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	25	MARCELLAUD	Elisabeth	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	26	GUTH	Frédéric	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	27	BRUNO	Grazia	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	28	LEBRINO	Dominique	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	29	CANIPEL	Audrey	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	30	HOLTZ	Emmanuel	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	31	FENNASSI	Hind	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	32	DIEUDONNÉ	Xavier	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	33	SCHAUFELBERGER-GOAVEC	Armande	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	34	MUNIER	Eric	Française	OUI	
Amnéville	4	ENSEMBLE POUR AMNEVILLE MALANCOURT	35	BUZEA	Nadège	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	1	GRCIC	Maryse	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	2	VERLET	Sébastien	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	3	KREBS	Laure	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	4	SCHWARTZ	Pierre	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	5	SCHROEDER	Alexandra	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	6	PORTÉ	Manuel Jean-Gregory	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	7	LORRAIN	Stephanie	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	8	MARSEU	Régis	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	9	NIEDERLENDER	Nathalie	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	10	KUNZ	Dominique	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	11	WIRTZ	Annika	Allemande	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	12	DROSS	Julien	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	13	HERTER	Véréna	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	14	SELZAM	Yorick Daniel	Française	OUI	
Bliesbruck	1	Agir ensemble pour Bliesbruck	15	LANG	Catherine Marie Suzanne	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	1	FREYERMUTH	Olivier	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	2	GEYER	Aurélie	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	3	PIRARBA	Giuseppe	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	4	FICKINGER	Stéphanie	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	5	WEISSEND	Olivier	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	6	DROSS	Audrey	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	7	SCHNEIDER	Julien	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	8	LUDWIG	Stephanie	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	9	KIRCH	Hervé	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	10	SIEBERT	Muriel	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	11	GEISLER	Nathan	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	12	WEBER	Sabrina	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	13	STERN-BOTZUNG	Stéphane	Française	OUI	
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	14	SCHMITT	Emilie	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Bliesbruck	2	BLIESBRUCK POUR UN FUTUR QUI NOUS RASSEMBLE	15	ANTON	Dirk	Allemande	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	1	AZEMA	Thierry	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	2	STANO	Séverine	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	3	GRAVIER	Jean-Marc	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	4	GLASER	Elodie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	5	GEZMEZ	Mustafa	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	6	DENIZART	Julie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	7	GROSS	Christophe	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	8	ANTONI	Martine	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	9	KAMMER	Thierry	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	10	POULAIN	Nathalie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	11	TINNES	André	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	12	CLEMENT	Christelle	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	13	GAULARD	Jean-Michel	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	14	MAKIELLO	Natacha	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	15	DE LA FILOLIE	Benoit	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	16	ETTAHRI	Nadia	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	17	ANCILLON	Cyrille	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	18	MALMONTE	Sandrine	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	19	HUBER	Grégory	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	20	BOZ	Pervin	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	21	MASSE	Michael	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	22	ANCILLON	Maryline	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	23	FRANTZ	Joris	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	24	WEIGERDING	Charlène	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	25	FRANTZ	Fabien	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	26	COLLIGNON-SPIQUEL	Alicia	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	27	HOENEN	Hervé	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	28	OSRON	Adjoa Saphyre Ahité	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	29	SIGRIST	Noël	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	30	BOISSIEUX	Vanessa	Française	OUI	
Boulay-Moselle	1	RENOUVEAU POUR BOULAY	31	LOUIS	Jordan	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	1	MAGRAS	Ginette	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	2	WEBER	Denis	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	3	THOMAS	Emilie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	4	FRANTZ	Serge	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	5	KRIKAVA	Anne	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	6	HECTOR	Tanguy	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	7	CAYLAN	Sumeyye	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	8	PISULA	Manuel	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	9	WOELFFEL	Marie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	10	NEGRIN	André	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	11	PIQUET	Charlotte	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	12	WYPART	Julien	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	13	HELLMANN	Christelle	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	14	ROLLIN	Arthur	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	15	DALSTEIN	Camille	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	16	POELS	Vincent	Belge	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	17	LAMY	Ghislaine	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	18	SCHAEFFER	Bernard	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	19	GROSCLAUDE	Adeline	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	20	MIRGOT	Valentin	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	21	VANDLER	Sylvie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	22	GISONNA	Antoine	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	23	ROETH	Viviane	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	24	WINTER	Denis	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	25	SEIBERT	Henriette	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	26	BAILLY	Philippe	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	27	HELD	Julie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	28	MELAMED	Francis	Française	OUI	
Boulay-Moselle	2	Réussir Pour vous et Avec vous	29	PERROT	Françoise	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	1	SCHUTZ	Philippe	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	2	HECHT	Murielle	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	3	CRAUSER	Vincent	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	4	EBERSVEILLER	Christelle	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	5	FENDLER	Jean-Francois	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	6	BOUCHER	Anne	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	7	KAYA	Turgay	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	8	TOUBA	Christelle	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	9	HOULLÉ	Francois	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	10	FESTOR-MEGEL	Sylviane	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	11	PIFFER	Alain	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	12	DESBEUX	Aurélie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	13	SCHAEFFER	Michel	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	14	MENGONI	Audrey	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	15	BECK	Patrick	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	16	KEFF	Melanie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	17	THIEL	Thierry	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	18	KLEIN	Caroline	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	19	MAGARD	Christian	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	20	LITTO	Halima	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	21	TALAMONA	Emmanuel	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	22	CORNELIUS	Virginie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	23	LE GALL	Evan	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	24	RIBLET	Christine	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	25	VIVIN	Christian	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	26	CROUZET	Julia	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	27	ISIK	Emre	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	28	THOMAS	Sylvie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	29	WAMBST	Matthias	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	30	MIQUEL	Virginie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	3	TOUJOURS ENSEMBLE POUR BOULAY	31	TALAMONA	Didier	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	1	MERTZ	Xavier	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	2	OCEPEK	Elisabeth	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	3	RIBEIRO TEIXEIRA	José	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	4	PELLETIER	Emilie	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	5	VALET	Grégory	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	6	VIDEAU	Emma	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	7	FACCHIN	Régis	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	8	PETITMANGIN	Laura	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	9	WANTZ	Stéphane	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	10	SCANU	Rosemarie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	11	WENZEL	John	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	12	FRINGANT	Maryline	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	13	BARTZ	Didier	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	14	PINEL	Gwladys	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	15	ROSELLO	Christian	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	16	SCIASCIA	Julie	Française	OUI	OUI
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	17	PERRIN	Jean-Luc	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	18	TOURSCHER	Virginie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	19	PALCZYNSKI	Stéphane	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	20	ZIMMERMANN	Céline	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	21	BERTRAND	Dominique	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	22	HOUSSEMENT	Chloé	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	23	DELAVALT	Nicolas	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	24	BARTZ	Suzanne	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	25	RIBEIRO TEIXEIRA	Enzo	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	26	CHMIEL	Tiffanie	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	27	CONRAD	Patrick	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	28	BLASCO	Marie-Noëlle	Française	OUI	
Boulay-Moselle	4	RASSEMBLEMENT POUR BOULAY-MOSELLE	29	HARTARD	Jean	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	1	LOPES	Lucas	Française	OUI	OUI
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	2	GENCO	Frédérique	Française	OUI	OUI
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	3	BETOU	Denis	Française	OUI	OUI
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	4	VIERA	Maryline	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	5	BUDRONI	David	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	6	CARCHIDI	Estelle	Française	OUI	OUI
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	7	ORY	Christophe	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	8	MARCHETTI	Gaëlle	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	9	COGLIANDRO	Domenico	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	10	BARBARAS	Cassandra	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	11	PELAIA	Vincent	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	12	SERAFINO	Morgane	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	13	BASTIEN	Tony	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	14	ORTEGA	Marie	Espagnole	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	15	MARTINO	David	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	16	PIRONI	Florence	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	17	MARINACCI	Rémy	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	18	PACHECO	Lisa	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	19	LOPETRONE	Jeannot	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	20	DANIELE	Valéria	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	21	SQUIDI	Mohammed	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	22	EUSTACHON	Mérodie	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	23	GISMONDI	Tony	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	24	LIOTTA	Laura	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	25	KERESZTES	Etienne	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	26	GIURLANDO	Sonia	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	27	GERMANO	Bernard	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	28	BECK	Soizic	Française	OUI	
Clouange	1	PASSIONNEMENT CLOUANGE	29	ANTOINE	Philippe	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	1	DERIU	Clément	Française	OUI	OUI
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	2	MASCHIELLA	Karine	Française	OUI	OUI
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	3	IACUZZO	Hugues	Française	OUI	OUI
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	4	IFFLI	Emmanuelle	Française	OUI	OUI
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	5	ISIDRO	Jorge	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	6	RIGGI	Sylvie	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	7	LISI	Robert	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	8	GONZALEZ	Nathalie	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	9	BIEDERMANN	William	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	10	MAILLARD	Geneviève	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	11	TINTANET DANGLA	Jerome	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	12	ZELLER	Marianne	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	13	PETITJEAN	Daniel	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	14	BARRY	Clotilde	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	15	DI PAOLO	Pierre	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	16	KARACAM	Ayse	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	17	COGNOLI	Joseph	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	18	LICATA	Angèle	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	19	CASTAGNA	Denis	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	20	VECCHIO	Amandine	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	21	MICHEAU	Yoann	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	22	ESCH	Elodie	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	23	WILMES	François	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	24	JEAN	Christel	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	25	LONGHI	Claude	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	26	SANTINELLI	Graziella	Italienne	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	27	CAMPAGNA	Benoît	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	28	LUCCHINA	Carine	Française	OUI	
Clouange	2	S'ENGAGER POUR CLOUANGE	29	RICOTTA	Julian	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	1	TOSCANI DE GREGORIO	Annarita	Française	OUI	OUI
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	2	GISMONDI	Ettore	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	3	PORTIER PUNTHELLER	Audrey	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	4	ROMANO	Diego	Française	OUI	OUI
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	5	SETTOUCHE	Baya	Française	OUI	OUI
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	6	WEISS	Frédéric	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	7	COLATOSTI	Rose-Marie	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	8	LEGRAND	Marc	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	9	COLOMBINI	Mireille	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	10	RODRIGUES	Antoine	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	11	MORONI	Dorise	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	12	SUSANJ	Joseph	Française	OUI	OUI
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	13	ANGOTTI	Jocelyne	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	14	MASI	Valentin	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	15	TOULOTTE	Allisson	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	16	PANAROTTO	Renzo	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	17	KOELLSCH	Olimpia	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	18	FRANQUET	Maurice	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	19	FUSS	Stéphanie	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	20	MOUFRAD	Bouchaib	Italienne	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	21	EHRHARDT	Anne-Marie	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	22	MORDENTI	Toni	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	23	DUPONT	Lorene	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	24	SCARAMUZZINO	Paolo	Italienne	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	25	GIRARD	Léa	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	26	PIRES BARROCA	Diamantino	Portugaise	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	27	DANELUZ	Martine	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	28	COLOMBINI	Roger	Française	OUI	
Clouange	3	NOUVEL ELAN POUR CLOUANGE	29	LAUER	Virginie	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	1	FIORETTO	Salvatore	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	2	FREY	Gabrielle	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	3	DASTILLUNG	Jean-Paul	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	4	FISCH	Vincente	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	5	SAUDER	Jean-François	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	6	PIETTE	Carole	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	7	SCHLICHTER	Fabien	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	8	GARDINAL	Nadera	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	9	SCHERDING	Roland	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	10	KAN	Züleyha	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	11	WITZ	Thierry	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	12	BOROWSKI	Joëlle	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	13	AHR	Claude	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	14	FALLETTA	Cathy	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	15	SCHAMBIL	Eric	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	16	KONIECZNY	Catherine	Française	OUI	OUI
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	17	DELHOUM	Farid	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	18	BEN HAMOU	Rachel	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	19	STRAUSS	Jérémy	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	20	CAMI	Khouria	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	21	MAROTTA	Julien	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	22	HUBER	Elisabeth	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	23	GULDNER	Laurent	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	24	ZIMMER	Audrey	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	25	CUGLIETTA	Michaël	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	26	SZEFER	Christelle	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	27	PUMA	Cédric	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	28	KRÄMER	Zélie	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	29	DAVID	Thomas	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	30	MILAZZO	Gabrielle	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	31	THIEME	Christian	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	32	DE SANTIS	Bernadette	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	33	WALKER	Roland	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	34	BERTON	Jacqueline	Française	OUI	
Creutzwald	2	Creutzwald 2026 - Pour vous, avec vous	35	LAUER	Christophe	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	1	CERVEAU	Xavier	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	2	COLSON	Morgane	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	3	FOUILLET	Daniel	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	4	STARK	Laetitia	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	5	D'ANDREA	Loan	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	6	PFLUMIO	Rachel	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	7	MONY	William	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	8	OLSZAK	Fanny	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	9	DINKEL	Olivier	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	10	MONGUILLON	Audrey	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	11	MORETTI	Didier	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	12	REINERT	Marie-Christine	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	13	RIEHL	Dominique	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	14	BAUMSTUMMLER	Julie	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	15	SPANIOL	Sébastien	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	16	ILIEN	Audrey	Française	OUI	OUI
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	17	GUEBEL	Fernand	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	18	ROLLET	Nathalie	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	19	BAUER	Eric	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	20	KOLLMANN	Léa	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	21	JOURDAIN	Florian	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	22	NUSSBAUM	Léa	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	23	MOINDROT	Jean-Marie	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	24	PARTY	Sandra	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	25	BUSCHE	Gaëtan	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	26	LOUIS	Gaëlle	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	27	KOTNIK	Quentin	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	28	BETTINGER	Estelle	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	29	GUÉRARD	Bernard	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	30	PRÉVOST	Christine	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	31	ANTOINE	Pascal	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	32	KUPRIASHYNA	Olena	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	33	HEINTZ	Jacques	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	34	BARROY	Elodie	Française	OUI	
Creutzwald	3	RASSEMBLEMENT POUR CREUTZWALD	35	DRAGINC	Serge	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	1	WALKOWIAK	Gabriel	Française	OUI	OUI
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	2	KAPFER	Katia	Française	OUI	OUI
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	3	GLADEL	Stéphane	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	4	URBANZAC	Sabine Brigitte	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	5	PORT	Karim	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	6	FRIES	Dominique	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	7	HUWER	Laurent	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	8	HUARD	Mélanie	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	9	DE DOMPSURE	Pierre-Aymar	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	10	TARALL MULLER	Nathalie Yollande	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	11	BURTIN	Emmanuel	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	12	CERVEAU	Laurence	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	13	CLAVELIN	Sébastien	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	14	ALTMAYER	Angèle	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	15	RESLINGER	Pierre	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	16	CUTIN	Sarah	Française	OUI	
Diesen	1	BIEN VIVRE ENSEMBLE A DIESEN	17	EL HADDOUTI	Abdel Malik	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	1	PROVOST	Sylvain	Française	OUI	OUI
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	2	GRITZNER	Laura	Française	OUI	OUI
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	3	HERNJA	Philippe	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	4	ARGENTO	Anna	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	5	BOHN	Bernard	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	6	RITZENTHALER	Priscilla	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	7	HASER	Jean-Luc	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	8	KNEZ	Martine	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	9	URBANZAC	Nicolas	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	10	FANGAL	Marie Fance	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	11	GENEVAUX	Jean-Denis	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	12	SCHALLMO	Maeva	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	13	MOULLA	Jamel	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	14	PODERSNIK	Brigitte	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	15	BICHELBERGER	Emmanuel	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	16	HAP	Anaïs	Française	OUI	
Diesen	2	ENSEMBLE, UN NOUVEL ELAN	17	PAWLAK	Francis	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	1	KOPPERS	Gregory	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	2	KNEVELER	Catherine	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	3	MAGHEZZI	Mohamed	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	4	FRESNOY	Marie-Laure	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	5	MAUER	Mickael	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	6	SPANNAGEL	Evelyne	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	7	COLZATO	Stephane	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	8	LEININGER	Jennifer	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	9	KOPPERS	Alain	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	10	WITTMER	Deborah	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	11	JAKUBIAK	Celestin	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	12	FISCHER	Lorraine	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	13	BLANCHARD	Pierre	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	14	DOLVECK	Daisy	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	15	PFISTER	Jean-Claude	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	16	LOSSON	Pascale	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	17	MILLET	Ludovic	Française	OUI	OUI
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	18	CARVALHO MARTINS	Kelly	Portugaise	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	19	SOUALEM	Abdenour	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	20	FUHRMANN	Virginie	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	21	NOVELLU	Gian-Mauro	Italienne	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	22	CAPLAIN	Valerie	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	23	LOMBARDI	Laurent	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	24	LEBRUN	Justine	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	25	LAZZARIN	Julien	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	26	MARINI	Veronique	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	27	ADASSAC	Eugene	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	28	BOLAY MULLER	Berthe	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	29	DURAND	Sebastien	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	30	COLZATO	Tamara	Française	OUI	
Faulquemont	1	UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAULQUEMONT	31	HAUMONT	Aurelien	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	1	COMBAS	Violette	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	2	KALINOWSKI	Julien	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	3	GREIF	Aurélie	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	4	SCHWINDLING	Loïc	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	5	GWOZDECKI	Mélanie	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	6	ANZALONE	David	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	7	LIAUBET	Aurore	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	8	ARDISSON	Romain	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	9	SCHERTZ	Karine	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	10	BOUTILLY	Daniel	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	11	DUPPRÉ	Carmen	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	12	MULLER	Gilbert	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	13	STASICA	Joëlle	Française	OUI	OUI
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	14	GENSER	Stéphane	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	15	FOURNIER	Angéline	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	16	KADI	Békir	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	17	GIANNUZZI	Giovanna	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	18	HUBINGER	Cyrille	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	19	BARTHEN	Catherine	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	20	GENTIEN	Jérémy	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	21	BUDNA	Danièle	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	22	HOERNER	Mathieu	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	23	SINICCO	Stéphanie	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	24	LOSSON	Éric	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	25	GENSER	Virginie	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	26	SMRECNIK	Éric	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	27	WARIS	Myriam	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	28	THOMAS	Michaël	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	29	LUTZ	Nicole	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	30	HAMANN	Thomas	Française	OUI	
Faulquemont	2	FAULQUEMONT - PROXIMITÉ ET ACTION	31	DAILLY	Aurélie	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	1	BONNET	Patrick	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	2	RABIEGA	Pascale	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	3	KOCH	Samuel	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	4	TONNEILLIER	Magalie	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	5	PETRY	Philippe	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	6	SCHAFER	Cassandra	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	7	SERETTI	Jean Gabriel	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	8	BENOIT	Valérie	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	9	ONFROY	Guillaume	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	10	PETIT	Marie-Cécile	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	11	CRIQUI	Jean-Claude	Française	OUI	OUI
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	12	GENOCHIO	Elisabeth	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	13	BLANQUET	Cyril	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	14	PICARD	Marie-Laure	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	15	LOESCH	Florian	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	16	NIKOLIN	Noémie	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	17	KIFFER	Laurent	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	18	COUNHAYE	Priscilla	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	19	LACOURBA	Christophe	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	20	ULAS	Gulten	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	21	LAINÉ	Baptiste	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	22	ANTON	Nadine	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	23	MEBARKIA	Selim	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	24	TEXIER	Michèle	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	25	THIERCY	Michaël	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	26	GRIESSBACH	Nadine	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	27	GANDAR	Yves	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	28	JANC	Lindsay	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	29	BEZZU	Olivier	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	30	SHELLENBERGER	Madeleine	Française	OUI	
Faulquemont	3	FAULQUEMONT autrement : Transparence Ecoute Réalisation	31	BOUMELKI	Rachid	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	1	HESSE	Nathalie	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	2	CAUSSIN	Philippe	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	3	GURY	Valérie	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	4	MOREAU	Raphaël	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	5	MOUSLER	Fabienne	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	6	CHAPLEUR	Pierre	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	7	POUSSELER	Delphine	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	8	RICHARD	Patrick	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	9	NISI	Mireille	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	10	DUDEK	Frédéric	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	11	DUMARI	Jamila	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	12	BERTRAND	Geoffrey	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	13	GOUJON	Marie-Chantal	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	14	FOREY	Jean-Luc	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	15	KRAFCZYK	Aurélie	Française	OUI	
Féy	1	ON ECOUTE, ON AGIT	16	ADNET	Christophe	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	1	ESCOFFRES	Quentin	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	2	MEURGUE	Danielle	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	3	KIEFER	Patrick	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	4	DEMANGE	Mélanie	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	5	MITHOUARD	Romain	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	6	WILLEMIN	Anaïs	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	7	PIETROWSKI	Bertrand	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	8	DENANCÉ	Audrey	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	9	BOCHÉ	Stéphane	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	10	MALARA	Bérengère	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	11	MOUSLER	Léo	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	12	RAMBAUT	Marion	Française	OUI	
Féy	2	VIVRE FEY ENSEMBLE	13	MARIN	Raphaël	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	1	GRANDJEAN	Stéphane	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	2	FIORINO	Lucie	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	3	RIEBEL	Jérôme	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	4	GALBOURDIN	Rachel	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	5	FANT	Julien	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	6	RIPSAM	Estelle	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	7	DUMONT	Michel	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	8	GEORGIN	Stéphanie	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	9	DERAM	Etienne	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	10	GARNIER	Aurélie	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	11	LANG	Bertrand	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	12	COLLEATTE	Géraldine	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	13	DUFOSSE	Vincent	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	14	LUTTRINGER	Céline	Française	OUI	
Féy	3	Ensemble agissons pour demain	15	LEHAIR	Bruno	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	1	LATTA	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	2	OSMONT	François	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	3	DOLVECK	Delphine	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	4	SCHNEIDER	Yannick	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	5	LEMMEL	Julie	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	6	SCHUVER	Daniel	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	7	COLANTONIO	Angèle	Française	OUI	OUI
Folschviller	1	Folschviller pour tous	8	GUNDUZ	Ali	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	9	LECLAIRE	Emilie	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	10	CHRISTIAN	Sébastien	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	11	MARCUS	Valérie	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	12	DI BARTOLO	Grégory	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	13	NOEL	Amanda	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	14	FOCOSI	André	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	15	LOUIS	Laetitia	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	16	BENCHAOUI	Nabil	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	17	EYIYOL	Yeliz	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	18	CAVUSOGLU	Fatih	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	19	L'HUILLIER	Sandra	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	20	CANNIZZARO	Dominique	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	21	JOVER-GARCIA	Mylène	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	22	MURGIA	Fabrice	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	23	DIHO	Alexandra	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	24	REKHOUM	Dominique	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	25	UMENHOVER	Dominique	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	26	FELLAHI	Adrien	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	27	LOVAL	Françoise	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	28	LITZENBOURGER	Antoine	Française	OUI	
Folschviller	1	Folschviller pour tous	29	PRIMERANO	Séverine	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	1	ZIMNY	Didier	Française	OUI	OUI
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	2	KEHILI	Mounia	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	3	HECTOR	Jérémy	Française	OUI	OUI
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	4	SEKHAINE	Lila	Française	OUI	OUI
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	5	COLANTONIO	Dominique	Française	OUI	OUI
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	6	MATHIEU	Nicole	Française	OUI	OUI
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	7	GULDNER	Marc	Française	OUI	OUI
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	8	ILLY	Martine	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	9	AKIN	Sahin	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	10	JACINTO	Maria	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	11	NERI	Giovanni	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	12	WALQUAN	Séverine-Christiane	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	13	LAUER	Quentin	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	14	WEISSENBACH	Audrey	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	15	MARZANA	Tony	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	16	BOYON	Cindy	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	17	AYDIN	Rafet	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	18	PAGLIA	Laura	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	19	CLAS	Anthony	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	20	IVANKOVICS	Micheline	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	21	URBANSKI	Martial	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	22	GAUDEL	Angeline	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	23	BOUHALLOUFA	Moussa	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	24	MATHIEU	Jocelyne	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	25	MULTON	Jean-François	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	26	GICQUEL	Giuseppina	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	27	WOLFF	Patrice	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	28	JAKSCH	Marthe	Française	OUI	
Folschviller	2	Ensemble pour Folschviller	29	BARTKOWIAK	Stanislas	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	1	BLIND	Lucas	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	2	LUKOWSKI	Myriam	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	3	MULLER	Gabriel	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	4	RIEGER	Marie-Josée	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	5	LOPEZ	Antonio	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	6	AKTAS	Elif	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	7	SCHMIDT	Christophe	Française	OUI	OUI
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	8	DUPILLE	Emmanuelle	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	9	ROUSEAU	Alain	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	10	ARIBI	Aline	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	11	LANGENFELD	Jonathan	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	12	CHOULY	Marie	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	13	RUIZ-GARCIA	Georges	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	14	NICLI	Natacha	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	15	HEPP	Olivier	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	16	ARIBI	Aurélié	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	17	KIEFFER	Alexandre	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	18	ENGEL	Jeannine	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	19	POSSOVRE	Jacques	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	20	BECU	Agnès	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	21	SEVRIN	Jean-Luc	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	22	MAZIBASI	Seren	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	23	DUPILLE	Christian	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	24	WEISS	Claudette	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	25	UCKUN	Mehmet	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	26	POTTEVIN	Monique	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	27	KIEFFER	Robert	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	28	KIEFER	Yvette	Française	OUI	
Folschviller	3	RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	29	LEMPERT	Francis	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	1	GRIFFETE	Abdah	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	2	GAUDRON	Véronique	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	3	CHEA	Samathy	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	4	KREB	Malika	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	5	MACHACEK	Julien	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	6	DUNTZE	Dalila	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	7	RANNENBERG	David	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	8	CALIPARI	Katia	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	9	NEY	Patrick	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	10	FERREYROLLES	Claire	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	11	VALTEAU	Alain	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	12	LEONARD	Pauline	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	13	BOUBENIDER	Azzeddine	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	14	FOYEME	Epiphanie	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	15	HEIL ALFARELA	Frédéric James	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	16	ZILLIOX	Marjorie	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	17	BILEN	Yasin	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	18	AZZAOUI	Catherine Nadia	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	19	MAMOUNI	Rabah	Française	OUI	OUI
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	20	ROBERT	Claudine	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	21	SFERRAZZO	Joseph	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	22	KOENIGSECKER	Chloé	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	23	RENNERT	Thomas	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	24	RUNCO	Stéphanie	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	25	AKPOLAT	Hasret	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	26	PETRAGALLO	Jessica	Luxembourg	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	27	KURTZ	Raphaël	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	28	AIT ADDI	Habiba	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	29	THOME	David	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	30	TEIXEIRA GOMES	Mélinda	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	31	GRAS	Jean-Pierre	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	32	BOURGER	Elise	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	33	ROMAC	Frédéric	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	34	MICHON	Vincenza	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	35	HOMBERG	Thierry	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	36	STRASSER	Martine	Française	OUI	
Forbach	1	FORBACH PLACE A L'ACTION	37	CALIPARI	Roberto	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	1	CASSARO	Alexandre	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	2	KORINEK	Gersende	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	3	LAUER	Jérémy	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	4	HASSINGER	Sabrina	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	5	BOTZ	Fabrice	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	6	OUSGA	Bedda	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	7	ERBA	Patrick	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	8	NOWAK	Evelyne	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	9	BERTHIAUX	Pascal	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	10	KRETTNICH	Josette	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	11	LAJUS	Bernard	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	12	HOCINE	Samia	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	13	KAZANC	Kemal	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	14	SCHISLER	Sandrine	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	15	AHR	Robert	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	16	PHILIPPS	Anne-Rose	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	17	KOEHL	Grégoire	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	18	BISON	Mireille	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	19	AIT OUAARAB	Ali	Allemande	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	20	RUMPLER	Claudine	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	21	LORIER	Renardo Michel	Française	OUI	OUI
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	22	WAGNER	Elisabeth	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	23	STEPHANI	Romain	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	24	FUSCA	Tiffany	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	25	CINQUALBRE	Eric	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	26	CHICHÉ-TOHIBO	Christelle	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	27	LUXEMBOURGER	Mike	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	28	GREFF	Marcie	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	29	BENDIF	Farid	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	30	FISCHBACH	Carmen	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	31	MALDUCA	Daniele	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	32	WEIDMANN	Maryvonne	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	33	MERTZ	Jean-Michel	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	34	NOUALI	Rachida	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	35	MATTU	Jean-Maxime	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	36	FREIDINGER	Celestine	Française	OUI	
Forbach	2	ON REUSSIT FORBACH	37	ABDELATIF	Nabil	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	1	DILIGENT	Eric	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	2	KIRCHSTETTER	Martine	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	3	SOBCZYK	Philippe	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	4	EPIFANI	Angélique	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	5	GROSS	Roland	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	6	JOSCHT - BRUCKMANN	Camille	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	7	PARRELLA	Nobile	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	8	ROMANO	Marie Thérèse	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	9	KIRCHSTETTER	Pascal	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	10	WALLIAN	Aurélie	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	11	BER	Etienne	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	12	WERNERT	Céline	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	13	BROS	André	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	14	BOFFY	Lydia	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	15	KIEFFER	Hervé	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	16	LEININGER	Sandra	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	17	BOUR	Daniel	Française	OUI	OUI
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	18	BURGER -- EL HASSOUNI	Zoé	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	19	DESAINT - ACHEUL	Christophe	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	20	HOHMANN	Isabella	Allemande	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	21	SKALITZ	Etienne	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	22	WEIS	Mireille	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	23	HOHMANN	Andreas	Allemande	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	24	TRUNZLER	Eve Marie	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	25	BOULMIER	Mattéo	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	26	PYPEC	Jessica	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	27	SAIDANI	Chokri	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	28	CHERY	Jessica	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	29	KLASEN	Régis	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	30	BRUCKMANN	Patricia	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	31	SCHOTT	Daniel	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	32	PERRIN	Hildegarde	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	33	BER	Mathieu	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	34	BALBO	Cosette	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	35	EPIFANI	Alexandre	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	36	BROS	Christiane	Française	OUI	
Forbach	5	FORBACH NOTRE PASSION	37	PIROTH	Pascal	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	1	BRESSON	Wesley	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	2	METZ	Clara	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	3	NARDI	Jean-François	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	4	COUPET	Vanessa	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	5	FOURNIER	Georges	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	6	COELHO	Mélanie	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	7	SIMEK	Jean-Louis	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	8	FOURNIER	Virginie	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	9	RITZ	Marc	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	10	DECKER	Jennifer	Française	OUI	OUI
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	11	WEBER	Aymerick	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	12	MESSNER	Huguette	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	13	BAUER	Théo	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	14	DA SILVA	Pascale	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	15	BLAES	Emmanuel	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	16	STOCHEMENT	Jennifer	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	17	PERRA	Michel	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	18	BETTINI	Draga	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	19	PORTE	Jean	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	20	SCHMITT	Alyssia	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	21	CRETON	Boris	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	22	HERZOG	Marie-Claude	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	23	MAGAGNA	Laurent	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	24	GILOT	Isabelle	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	25	NEEL	Lucas	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	26	OSAJDA	Pascale	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	27	SCHMITT	Jean	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	28	LAURENT	Nathalie	Française	OUI	
Hagondange	1	RASSEMBLONS-NOUS POUR HAGONDANGE !	29	FABRIS	Marc	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	1	SAJID	Mama	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	2	DESBONNETS	Thierry	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	3	DUFLOT	Marjorie	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	4	WENDENBAUM	Jean	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	5	ROUZIQ	Mejda	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	6	LECOQ	Jean	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	7	MAJEWSKI	Stéphanie	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	8	ACQUART	Eddy	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	9	ACQUART	Virginie	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	10	SAJID	Hassan	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	11	METZ	Elodie	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	12	KHADIR	Abdelkrim	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	13	AIT HDI	Charazade	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	14	SIAL	Shahab	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	15	BOUDJELIDA	Ouanissa	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	16	HODZA	Albin	Française	OUI	OUI
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	17	KAMEL	Maryam	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	18	DI VITO	Carlo	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	19	SAANOUN	Mélodie	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	20	KAMBARAMBARA	Eric	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	21	ROUABAH	Nouria-Lucie	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	22	DOUCET	Denis	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	23	TOUSSAINT	Béatrice	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	24	ATILANO	Gualter	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	25	FRISSE	Stéphanie	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	26	OUANNOUGHY	Hakim	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	27	ANTCZAK	Jessica	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	28	BERNARD	Noé	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	29	MACORI	Sandrine	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	30	STAUFFER	David	Française	OUI	
Hagondange	2	HAGONDANGE AUTREMENT	31	NICOTRA	Carmella	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	1	ERNST	Laurent	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	2	BRUNI	Patricia	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	3	MICHALIK	Pierre	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	4	BARBAROSSA	Julie	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	5	STORCK	Jérôme	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	6	DUBOIS	Christiane	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	7	BROYEZ	Maxence	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	8	SCHNEIDER	Audrey	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	9	HONIG	Benoit	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	10	MURA	Annelaure	Française	OUI	OUI
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	11	FORFERT	Bertrand	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	12	GORSZCZYK	Corinne	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	13	SLADEK	Armin	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	14	TAVARES	Marguerite	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	15	WALKIEWICZ	Sébastien	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	16	KNOB	Laure	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	17	MILANO	Angelo	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	18	FEDRIGO	Caroline	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	19	LEONARD	Denis	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	20	ERNST	Lisa	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	21	KASPRZAK	Jacques	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	22	ZUZLEWSKI	Maryse	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	23	GROUSSIER	Thierry	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	24	DECHUET	Isabelle	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	25	SIBILLE	Baptiste	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	26	PIERRON	Sandra	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	27	KOENIG	Thierry	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	28	BACH	Emmanuelle	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	29	LHULLERY	Mathieu	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	30	SANTORO	Isabelle	Française	OUI	
Hagondange	3	BIEN VIVRE A HAGONDANGE	31	PARACHINI	Yves	Française	OUI	
Hestroff								
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	1	WEBER	Jacky	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	2	PIERCY	Isabelle	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	3	BRETON	Julien	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	4	HEPTIG	Martine	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	5	KASTLER	Patrick	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	6	PACINI	Corinne	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	7	NIMSGERN	Jean-Yves	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	8	SCHLERNITZAUER	Aurélie	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	1	CONTINUONS	9	BRETON	Thierry	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	1	IERONE	Dominique Eric	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	2	SANVERT	Isabelle	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	3	AUGER	Olivier	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	4	KREMER	Stéphanie	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	5	GENIN	Arnaud	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	6	WELTZ	Pauline	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	7	ARGANT	Thierry	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	8	HICK	Frédérique	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	9	DANTEUILLE	Gérard	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	10	GENIN	Caroline	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	2	ENSEMBLE POUR LANEUEVILLE LES LORQUIN	11	JAMBOIS	Hervé	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	1	WEBER	Marlyse	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	2	BODO	Pascal	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	3	NIMSGERN	Corine	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	4	LE PORTIER	Sébastien	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	5	KASTLER	Astride	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	6	RAYNE	Bruno	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	7	VOGEL	Pauline	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	8	SCHIED	Jean-Marc	Française	OUI	
Laneuveville-lès-Lorqui	3	UN NOUVEL ELAN	9	WEBER	Michele	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	1	SCHARF	Patrick	Française	OUI	OUI
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	2	FOULONT	Julie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	3	HECTOR	Francis	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	4	ALVES	Marie-Laure	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	5	GRILLIER	Frédéric	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	6	PLANQUE	Martine	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	7	GROSJEAN	Marcel	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	8	CARDON	Armelle	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	9	MARTORAN	José	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	10	HENNEQUIN	Marie-José	Française	OUI	OUI
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	11	PIDOLLE	Martial	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	12	MESZAROS	Fabienne	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	13	BOURY	Alexis	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	14	OSTROWSKA	Catherine	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	15	JEANBLANC	Nicolas	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	16	GRECO	Aurélie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	17	SANTORELLI	Thomas	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	18	PIERRE	Géraldine	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	19	COLLET	Mathieu	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	20	EL HADAoui	Aziza	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	21	MANCINI	Eric	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	22	PHILBERT	Nathalie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	23	PICOT	Thomas	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	24	KAESE	Stéphanie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	25	BERTHON	Olivier	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	26	SOUMARE	Fatoumata	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	1	LE BAN-SAINT-MARTIN PASSIONNEMENT	27	MARI	Sébastien	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	1	LEUCART	Anne-Catherine	Française	OUI	OUI
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	2	SELLIER	Grégory	Française	OUI	OUI
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	3	GRIFFETE	Rania	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	4	MOLINARI	Pascal	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	5	PASQUET	Caroline	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	6	CHEVALIER	Stéphane	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	7	CLARENN	Noémie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	8	NGUEMA MBA	David	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	9	SI ABDALLAH	Nadia	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	10	ULL	Tom	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	11	MARCHAL	Sylvie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	12	ANTOINE	Frédéric	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	13	BOURGUIGNON	Romane	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	14	GILLE--KAYSER	Mattéo	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	15	TRACCA	Camille	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	16	TARRATS	Julien	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	17	BRUNNER	Sandra	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	18	PAGNEUX	Julien	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	19	FOGLIA	Marianne	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	20	ESPERTO	Jordan	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	21	PARDONCHE	Marine	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	22	COSSET	Julien	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	23	BORDJI	Samera	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	24	BORR	Cédric	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	25	SIFFERLEN	Marylène	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	26	PROVOST	Michel	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	27	PINTO	Emilia	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	2	UN NOUVEAU VISAGE POUR LE BAN. FORCE, COURAGE ET LOYAUTE	28	LOUIS	Cédric	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	1	HENDRIX	Joy	Française	OUI	OUI
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	2	MATHIS	Jean	Française	OUI	OUI
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	3	DIEDRICH	Sylvie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	4	HAUVILLER	Maxime	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	5	ROBIN	Aurore	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	6	KEHRER	Pierre	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	7	JARRIER	Marie-Hélène	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	8	JACQUEMIN	Pascal	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	9	NEUHAEUSER	Laure	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	10	ADAM	Bernard	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	11	HENNEQUIN	Auréli	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	12	BURONFOSSE	Thibaut	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	13	SENAMAUD	Corinne	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	14	RICHERT	Romain	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	15	BRISSON	Claire-Lise	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	16	SCHEERES	Sylvain	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	17	WEINSBERG	Isabelle	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	18	PREVOTAT	Arnaud	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	19	BAHU	Alexia	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	20	BON	Hugo	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	21	LIEBEL	Olga	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	22	BILBAULT	Florian	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	23	WEISSE	Coralie	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	24	LEGRAND	Philippe	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	25	FREYERMUTH	Ana	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	26	HAGUENAEUR	Geoffroy	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	27	CLEMENT	Suzanne	Française	OUI	
Le Ban-Saint-Martin	3	LE BAN CITOYEN	28	DE MATTEO	Thierry	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	1	LEDUC	Charlotte	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	2	ROQUES	Jérémy	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	3	BERNARDI	Barbara	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	4	SECONDÉ	Jean-François	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	5	MARECHAL	Marie	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	6	ROCK	Julien	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	7	DEMONT	Anne-Marie	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	8	DE SOUSA	Arnaud	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	9	CUCETTO	Angelina	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	10	GRYPCZYNSKI	Éric	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	11	LANGLAIS	Sylvie	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	12	URBES	Aloïs	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	13	KIRSCH	Cheïma	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	14	MARCHETTI	Denis	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	15	MANGEOT	Julie	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	16	NYALENDO	Jean-Hugues	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	17	WOHL-SCHNEIDER	Michèle	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	18	CHIBANI	Sabry	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	19	STOTZKY	Catherine	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	20	BRUNEL	Juilen	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	21	OKSUZ	Morgane Meral	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	22	MEFTAH	Larbi	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	23	BUJIC	Sarah	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	24	OLLANDO	Raphaël	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	25	RUPP	Lilly	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	26	PIERRON	Tom	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	27	DIEZ - GODIN	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	28	ROUX	Nicolas	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	29	CASILLI	Catherine	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	30	ZION	Frédéric	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	31	MARECHAL	Pauline	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	32	BROUSSE	Sylvain	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	33	BOUSSEDIRA	Louisa	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	34	FRIEDRICH	François	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	35	AÏACHI	Rabiha	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	36	VANSON	Grégoire	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	37	CUNY - CRUGNOLA	Anne	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	38	VON STEBUT	Yvain	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	39	NALBORCZYK	Cécile	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	40	ARIAS	José	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	41	SEEBALD	Rachel	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	42	RUZÉ	Jean	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	43	CHENNA	Khira	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	44	HELLEQUIN-BELAUD	Louan-Sangye	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	45	BILDSTEIN	Julie	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	46	BRUNO	Julien	Française	OUI	OUI
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	47	DIA	Sally	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	48	CHAPPELLIER	Florent	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	49	PIERRON	Danielle	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	50	VESCOVI	Thomas	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	51	MEFTAH	Bénédicte	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	52	TOURNIER	Louis	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	53	GROSY	Eléonore	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	54	BRICHLER	Paul	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	55	BENYAHIA	Mazouri	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	56	BECKRICH	Fernand	Française	OUI	
Metz	3	UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR METZ	57	CHARPENTIER	Elisabeth	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	1	MERTZ	Bertrand	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	2	SALLUSTI	Patricia	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	3	RIFFAULT	Simon	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	4	SIEBERT	Stéphanie	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	5	AUROSSEAU	Stéphane	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	6	GOUJON ROHMER	Marjorie	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	7	DOUEZ	Romain	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	8	PICARD	Charlotte	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	9	MARTALIE	Stéphane	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	10	GAY	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	11	MELCHIOR	Hervé	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	12	ELIEZ DURAND	Mary	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	13	PUNTIL	Maxime	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	14	LE MEITOUR	Frédérique	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	15	LIVERANI	Thomas	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	16	MATERGIA	Gaëlle	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	17	KOCABEY	Zafer	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	18	PARISOT	Fatima	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	19	BOUHENNA	Abderrahemane	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	20	MANGEOT	Anne	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	21	DUCHESNE	Philippe	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	22	TEMPEZ	Raphaëlle	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	23	EL GANAOUI	Mohammed	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	24	OLLAND	Claire	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	25	NZIHOU MOUNDOUHA	Patrice	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	26	FARINA INCREDULO	Giovanna	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	27	HOFFMANN	Vincent	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	28	CELEBI	Caroline	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	29	PETITJEAN	Joris	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	30	SABROU	Cyrielle	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	31	RACHULA	Jean-Marc	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	32	DJEBALI	Dorsaf	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	33	HOUPERT	Gilles	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	34	BAI	Laure-Anne	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	35	FERRAZZI	Enzo	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	36	BOUTHIBA	Nabila	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	37	MAHOUNGOU	Sidney	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	38	DOMBRET	Suzanne	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	39	TEMPEZ	Georges	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	40	AKKAYA	Jessica	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	41	ZAKOWSKI	Pascal	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	42	CHABAUX	Simone	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	43	MESSEMBOURG	Patrick	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	44	THIRIAT	Chantal	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	45	PEREIRA	Antonio	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	46	CROISILLE	Catherine	Française	OUI	OUI
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	47	FERRY	Sébastien	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	48	ANET	Camille	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	49	KIZARDJIAN ANSIGNY	Jean-Philippe	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	50	RIBLET	Marie	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	51	FONTE	Antoine	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	52	AMBROISE	Catherine	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	53	BEISS	Charles	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	54	VILLEMEN	Mireille	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	55	KURTH	Jean-Jacques	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	56	TOUZET	Erica	Française	OUI	
Metz	4	Un souffle nouveau pour Metz	57	GROS	Dominique	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	1	GROSDIDIER	François	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	2	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	3	HUSSON	Julien	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	4	AGAMENNONE	Béatrice	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	5	SCIAMANNA	Marc	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	6	BURGY	Rachel	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	7	LEBEAU	Emmanuel	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	8	STÉMART	Anne	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	9	BRUNELLA	Philippe	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	10	ZANETTI	Paola	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	11	GODEY	Guillaume	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	13	LUCAS	Eric	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	14	SCHNEIDER	Jacqueline	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	15	BOHR	Timothée	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	16	LUX	Isabelle	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	17	BURHAN	Ferit	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	18	NICOLAS	Martine	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	19	MALASSE	Henri	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	20	GERVAISE	Catherine	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	21	TAFFNER	Blaise	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	22	TRAN	Doan	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	23	MEHALIL	Mammar	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	24	NGO KALDJOP	Gertrude	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	25	FISZON	Eric	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	26	FRITSCH-RENARD	Anne	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	27	ALOÏ	Jérémy	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	28	MAYER	Anaël	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	29	AVCI	Ayhan	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	30	HO	Chanthy	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	31	BOSCO	Jérémy	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	32	FRIOT	Corinne	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	33	SAPCI	Attila	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	34	FAESSEL	Nicole	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	35	DECKER	Yves	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	36	THILL	Laurence	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	37	GRANDIDIER	Pierre-Henri	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	38	REDDANI	Dalila	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	39	LARAKI	Hassan	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	40	KEHLI	Kenza	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	41	GURY	Sébastien	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	42	HABOUDANE	Nawelle	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	43	PHAM	Du Huy	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Metz	5	J'aime Metz	44	GROSJEAN	Fanny	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	45	EL-IDRISSI	Jaouad	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	46	CONSTANT	Audrey	Française	OUI	OUI
Metz	5	J'aime Metz	47	PILZ	Olivier	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	48	PIEKARSKI	Odyle	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	49	FOFANA	Youssouf	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	50	LAHALLE	Fabienne	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	51	OBRIOT	Matthias	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	52	JEANPIERRE	Charlyne	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	53	SECIC	Orlando	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	54	REZG	Salma	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	55	KHALIFE	Khalife	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	56	THUET	Catherine	Française	OUI	
Metz	5	J'aime Metz	57	FOTI	Jimmy	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	1	ANSTETT	Etienne	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	2	VOINÇON	Marie-Claude	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	3	CHOMARD	Victor	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	4	COMTE	Josyane	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	5	COLINET	Tom	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	6	CARVALHO MARTINS	Tamara	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	7	NOURRIT	René	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	8	DUBREUIL	Anne-Laure	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	9	ANTONY	Christian	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	10	WALTERTHUM	Marine	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	11	INTILE	Emmanuel	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	12	BOISSIERES	Véronique	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	13	MARGERIN	Virgile	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	14	BENNINGER	Josiane	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	15	JACQ	Raphaël	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	16	GUELTON	Alexandra	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	17	GUELTON	Nicolas	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	18	THIEL	Méghane	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	19	PRIETO	David	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	20	SIMON	Anne-Marie	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	21	WALTERTHUM	Guy	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	22	RINGUE	Alexandrine	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	23	PRIGENT	Roland	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	24	GLOCK	Caroline	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	25	LUDARCY	Christian	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	26	MARUCCI	Denise	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	27	CORONA	Thierry	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	28	CHOLEWKA	Alexandra	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	29	DEMANGEAT	Jean-Jacques	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	30	CIRÉ	Marie-Thérèse	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	31	VALANTIN	Philippe	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	32	LANGROGNET	Monique	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	33	CAPS	Martin	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	34	JACQUES	Muriel	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Metz	7	UN AVENIR A METZ	35	FRANÇOIS	Estéban	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	36	LIPPOLIS	Antoinette	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	37	PONÇOT	Adrien	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	38	ROZE	Josiane	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	39	DEBOVE	Damien	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	40	PEREA	Laurence	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	41	MALGRAS	Victor	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	42	EISENHAUER	Céline	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	43	EBERLÉ	Francis	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	44	ROCHE	Céline	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	45	DOUCET	François	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	46	LAURENT	Kassandra	Française	OUI	OUI
Metz	7	UN AVENIR A METZ	47	STATKUS	Julien	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	48	SCHARF	Sylviane	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	49	AUBRY	Kylian	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	50	DEMANGEAT	Sylvie	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	51	GROLET	Jacques	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	52	PECHEUX	Marie-Laurence	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	53	PELLETIER	Maxence	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	54	GROLET	Françoise	Française	OUI	
Metz	7	UN AVENIR A METZ	55	PECHEUX	François-Xavier	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	1	MULLER	Vivien	Française	OUI	OUI
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	2	SCHAUB	Martine	Française	OUI	OUI
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	3	D'HABIT	Philippe	Française	OUI	OUI
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	4	SCHMIDT	Elisabeth	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	5	LETT	Bernard	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	6	SCHOLZ	Rachel	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	7	MOYON	Rémi	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	8	KREMER	Véronique	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	9	LACKO	Florian	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	10	YAX	Charlotte	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	11	KANY	Denis	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	12	KLEIN	Sandra	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	13	ZINS	Pascal	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	14	HECKEL	Charline	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	15	KLEIN	Bertrand	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	16	ATZENHOFFER	Yoiène	Française	OUI	
Neufgrange	1	Ensemble pour Neufgrange	17	GERNE	Cyril	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	1	TRISSE	Nicole	Française	OUI	OUI
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	2	KIRCH	Léon	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	3	KLEIN STELLA	Lauriane	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	4	MAYER	Vincent	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	5	KLOPP	Christina	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	6	BARTHEL	Jean	Française	OUI	OUI
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	7	MOMPER	Sandrine	Française	OUI	OUI
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	8	LEDIG	Jordane	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	9	BOCK	Mélanie	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	10	MOURER	Christophe	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	11	IMPROVISATO	Monique	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	12	SCHOENDORF	Didier	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	13	MURIEL FOSSATI	Sylvie	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	14	KREMER	Ludovic	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	15	DAL PRA SCHOESER	Marie-Claude	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	16	ENGEL	Olivier	Française	OUI	
Neufgrange	3	Un Nouvel élan pour Neufgrange	17	BEIKBAGHBAN	Noria	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	1	FEDERSPIEL	Eric	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	2	LERPS	Angélique	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	3	KOENIG	Christian	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	4	HOY	Mandy	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	5	KEUPER	Didier	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	6	MOUYNET	Christine	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	7	JUNG	Denis	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	8	KIEFER	Blanche	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	9	OBRINGER	Roland	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	10	PLATTE	Chantal	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	11	ANTONINI	Daniel	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	12	HEMMER	Gabrielle	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	13	PFISTER	Frank	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	14	NESSER	Patricia	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	15	BECKER	Olivier	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	16	HOTI	Florence	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	17	GREPIN	Philippe	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	18	ARNOLD	Mireille	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	19	ROTHENMACHER	Daniel	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	20	ORLANDO	Sandra	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	21	DELISSE	Didier	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	22	LORENTZ	Chantal	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	23	DURAND	Cyril	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	24	GEOFFROY	Myriam	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	25	LANG	Louis	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	26	LOEFFLER	Joséphine	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	27	ZIMMERMANN	Patrick	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	28	KLEIN	Céline	Française	OUI	
Petite-Rosselle	1	POURSUIVONS LA DYNAMIQUE	29	DURAND	Pascal	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	1	CIGNA	Gaetano	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	2	COLSON	Sandrine	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	3	AREND	Christophe	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	4	SCHMITT	Anne-Dominique	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	5	DEUTSCH	Patrick	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	6	WIRTH	Vanessa	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	7	RENDA	Saverio	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	8	MEISBERGER-HILPERT	Elisabeth	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	9	BEN KADDOUR	Abdeslam	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	10	HEINEN	Stéphanie	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	11	DURAND	Christophe	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	12	DILLHOFER	Rachel	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	13	EL BERKANI	Omar	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	14	FREYTAG	Gertrude	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	15	HASSDENTEUFEL	Cyrille	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	16	VILLE	Virginie	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	17	ALLAOUA	Sofiane	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	18	LAGARDE	Laura	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	19	MARTIN	Samuel	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	20	HUCK	Marie-France	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	21	JACOBY	Lucien	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	22	SPIEGLER	Mélanie	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	23	LANG	Axel	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	24	MITTELBERGER	Nicole	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	25	KHENIFAR	Neguib	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	26	ARONICA	Sarah	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	27	ZEYER	Pascal	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	28	DI LEGAMI	Sabrina	Française	OUI	
Petite-Rosselle	3	AVEC VOUS, POUR PETITE-ROSELLE	29	OSTER	Benoît	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	1	HOULLÉ	Kévin	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	2	MEI	Jessica	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	3	DESCHLER	Julien	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	4	GALILE	Adeline	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	5	JAKUBOWSKI	Nicolas	Française	OUI	OUI
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	6	NICOLAY VALLIN	Natacha	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	7	HENRY	Fabien	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	8	HUBER	Cindy	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	9	REINERT	Claude	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	10	JIROTKA	Anne-Charlotte	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	11	DENIG	Jacky	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	12	GERHAHER	Laura	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	13	HEMMER	Michel	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	14	DAINOTTI	Maeva	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	15	CLASSEN	Marc	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	16	BAUER	Eliane	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	17	ZIMMERMANN	Marc	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	18	ATZORI	Tatiana	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	19	LEHMANN	Emmanuel	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	20	ZIMMERMANN	Audrey	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	21	NICOLAY	Stephane	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	22	KESSLER	Mandy	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	23	PHILIPPE	Olivier	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	24	LE GAL	Cécile	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	25	DAUTEL	Stéphane	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	26	ACETO	Celia	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	27	POGGI	Michael	Allemande	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	28	SOWINSKI	Christelle	Française	OUI	
Petite-Rosselle	4	RASSEMBLEMENT ROSSELLOIS	29	FRIESS	Mikael	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	1	MADELAINE	Jean-Louis	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	2	ARAS	Ayten	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	3	BARBARAS	Serge	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	4	PRUNELLE	Patricia	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	5	UNTERNER	Guy	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	6	MADELAINE	Véronique	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	7	LEVIEUX	Cyril	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	8	ZELL	Claudine	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	9	SAAD	Djamel	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	10	WATZKY	Pierrette	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	11	SCHEFFLER	Guillaume	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	12	MORANT	Laura	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	13	VIARDOT	Maury	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	14	RACLET	Morgane	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	15	PISONI	Mickael	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	16	ADAM	Sophie	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	17	DENE	Jérémie	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	18	ROTH	Véronique	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	19	TRIBALLEAU	Jean-François	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	20	PEREIRA	Andréa	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	21	WAGNER	Jean-François	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	22	SCHMITT	Svitlana	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	23	PHILIPPS	Christophe	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	24	KRUMMENACKER	Florence	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	25	INSALACO	Antoine	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	26	CLEMENTZ	Angélique	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	27	BARBIERI	Roland	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	28	NICOLAS	Carine	Française	OUI	
Phalsbourg	2	Phalsbourg passionnement	29	HILBOLD	Denis	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	1	SPENLÉ	Marielle	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	2	BLOT	Jérôme	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	3	MEUNIER-ENGELMANN	Nadine	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	4	MONGIN	Léo	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	5	BENAMGHAR	Anne	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	6	MUTLU	Kévin	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	7	MOLLINERI	Karine	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	8	MORENO	François	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	9	MUHR	Jennifer	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	10	WATZKY	Pierre Alexandre	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	11	DAVIDSON	Nathalie	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	12	SCHRUB	Jean-Philippe	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	13	SCHIEBLER	Lucie	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	14	WALTER	Jérémie	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	15	SCHOENDORF	Camille	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	16	LAUCH	Richard	Française	OUI	OUI
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	17	NICOLAS	Hélène	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	18	DIEBOLT	Noé	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	19	SAHIN SUBATLIOGLU	Marylène	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	20	PETTMANN	Alain	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	21	LEHRER	Camille	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	22	FESSLER	Hubert	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	23	PFLEGER	Véronique	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	24	REDINGER	Anthony	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	25	SCHLEISS	Estelle	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	26	BAILLY	Hervé	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	27	L'HERITIER	Marie-José	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	28	MACREZ	Patrick	Française	OUI	
Phalsbourg	3	Phalsbourg, une ville, une équipe	29	WILHELM	Marine	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	1	GUERRIERO	Marie-France	Française	OUI	OUI
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	2	ROFFÉ	Philippe	Française	OUI	OUI
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	3	WOHNER	Natacha	Française	OUI	OUI
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	4	STREIFF	Clement	Française	OUI	OUI
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	5	MALIZIA	Marie-Barbe	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	6	COLLMANN	Jean-Luc	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	7	KALUS	Nathalie	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	8	OLIER	Sebastien	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	9	DINI	Marie Joséphine	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	10	WIRRIK	Romain	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	11	CONCAS	Aurelie	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	12	BARBERA	Sebastien	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	13	USTARITZ	Anne	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	14	SAUDER	Daniel	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	15	WANNY	Audrey	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	16	JAGER	Stephane	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	17	GRUN	Patricia	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	18	WAGNER	Daniel	Française	OUI	
Porcellette	1	Continuons Ensemble Pour Porcellette Avec Marie France Guerriero	19	MULLER	Marjorie	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	1	BIGNON	Christophe	Française	OUI	OUI
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	2	MELLARD	Nicole	Française	OUI	OUI
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	3	WEBER	Thierry	Française	OUI	OUI
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	4	FRISCHMANN	Elise	Française	OUI	OUI
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	5	MULLER	Michael	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	6	MASCIA	Sophie	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	7	BACH	Pierre	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	8	LUTZ-LEDER	Morgane	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	9	KIEFFER	Eric	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	10	PARIS	Caroline	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	11	FONTANAROSA	Joseph	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	12	BROUSSE	Julie	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	13	VANNUCCI	Michel	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	14	KAMIN	Céline	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	15	COLOMBINO	Grégory	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	16	DECHOUX	Eliane	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	17	EISELE	Pascal	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	18	KUKOVICIC	Laurène	Française	OUI	
Porcellette	2	PORCELETTE, UN AVENIR ENSEMBLE	19	MABSOUT	Mounib	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	1	MORITZ	Aurélien	Française	OUI	OUI
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	2	SCHEIDT	Céline	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	3	PAYSANT	Matthieu	Française	OUI	OUI
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	4	PAPKE	Karin	Française	OUI	OUI
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	5	WALKER	Olivier	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	6	GENEVAUX	Sandra	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	7	PFLUMIO	Herve	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	8	BOUSSERT	Laetitia	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	9	GAILLARD	Max	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	10	THOMAS BANASZAK	Gaëlle	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	11	BECKER	Nicolas	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	12	MARQUET	Anne	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	13	WILLIGSECKER	Ludovic	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	14	AGOSTI	Cosette	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	15	KOPP	Frédéric	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	16	MERCK	Delphine	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	17	TISER	Florian	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	18	LORRAIN	Christine	Française	OUI	
Porcellette	3	REUSSIR ENSEMBLE POUR PORCELETTE	19	BOUR	Arthur	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	1	GOLABEK	Julien	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	2	DE FILIPPI	Mélanie	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	3	FIORINELLI	Jérémy	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	4	OTTAVINO	Estelle	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	5	SCHMITT	Laurent	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	6	ALFONSO GARCIA APPEL	Elisabeth	Espagnole	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	7	DE SA	Thierry	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	8	KRIZSAN	Aurélie	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	9	TAMBURINI	Arnaud	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	10	LIERMANN BRO	Nadine	Française	OUI	
Raville	1	UN VILLAGE QUI VIBRE, UNE EQUIPE QUI AGIT	11	BAUMGARTNER	Michaël	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	1	URBAN	Michel	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	2	BERJOTIN	Stéphanie	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	3	DUCLERMORTIER	Denis	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	4	CUCCU	Sarah	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	5	MATTIONI	Lucas	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	6	LA MANTIA	Anne	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	7	WIRTH	Bernard	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	8	MOISSON	Marie-Myriam	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	9	CUFFARO	Vincent	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	10	MULLER	Patricia	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	11	MADELEINE	Sébastien	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	12	DOGRUSÓZ	Songül	Française	OUI	
Raville	2	ENSEMBLE AUTREMENT	13	SIMON	Elvir	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	1	BECKER	Cyrille	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	2	TOUSSAINT	Anne-Laure	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	3	ANCIAUX	Didier	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	4	BERGER	Delphine	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	5	GOBILLOT	Matthieu	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	6	BECKER	Mélanie	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	7	ERHARD	André	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	8	VERRIER	Amélie	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	9	ROBERT	Jérémie	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	10	SCHWABE	Elodie	Française	OUI	
Raville	3	AGIR POUR RAVILLE	11	HO	Cong Minh	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	1	STEINER	René	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	2	SCHWEITZER	Raymonde	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	3	HELFENSTEIN	Pascal	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	4	ANNECCA-BECKA	Sophie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	5	HERBIVO	Kevin	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	6	SPIR	Virginie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	7	LUSSON	Jean-Baptiste	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	8	BOUCHENGA	Najja	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	9	SCHULZ	Jean-Francois	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	10	STARCK	Priscilla	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	11	MELIGNON	Francis	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	12	EISENBARTH	Monique	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	13	LETULLIER	Alain	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	14	BECKER-BARDELMANN	Myrna	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	15	STEDRY	René	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	16	PAULUS - NOVY	Carole	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	17	KARRENBAUER	Raymond	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	18	SCHMITT	Lucie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	19	RISS	Romain	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	20	METZINGER-MARSY	Nadine	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	21	JAGODZINSKI	Denis	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	22	KIEFFER	Elise	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	23	PAGES	Didier	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	24	LINDAUER	Marie-Lyne	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	25	ZIX	Christian	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	26	SCHMITT	Elsa	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	27	SCHAMBILL	Jean Michel	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	28	DUCHSCHER	Mireille	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	29	HAENEL	Gil	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	30	JULLION	Sophie	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	31	ARGENTO	Fabrice	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	32	FABINI	Josette	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	33	KASSAB	Georges	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	34	POKORNY	Sonia	Française	OUI	
Saint-Avold	2	Pour Saint Avold	35	KADOUM	Camille	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	1	SIMON	Hervé	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	2	KLAR	Fabienne	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	3	LOUBET	Alexandre	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	4	SIMON	Océane	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	5	WITTMER	Raphaël	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	6	GITTON	Marjorie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	7	SCHERER	Pascal	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	8	DENIS	Laura	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	9	SOWA	Jérôme	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	10	DETHOOR-FELKER	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	11	HUARD	Cédric	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	12	LANG	Dominique	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	13	DE NICOLO	Guy	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	14	SPADACCINI	Maureen	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	15	EREL	Pierre	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	16	BECK	Mélanie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	17	SCHMIDT	Marcel	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	18	HANDKE	Cathy	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	19	JACOB	Laurent	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	20	MANCHON	Danielle	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	21	HAUSSER	Johann	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	22	FERREIRE DA SILVA	Florence	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	23	WAGNER	Ethan	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	24	JAKUBOWSKI	Sandrine	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	25	GORNIAK	Jean-Paul	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	26	BEAU	Noémie	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	27	HUARD	Jonathan	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	28	MARANDE	Katia	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	29	MASCAUX	Franck	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	30	SANDRE	Violette	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	31	BRAUER	Claude	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	32	STEINLEIN	Célia	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	33	OSOWSKI	Pascal	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	34	GALARDI-GITTON	Danielle	Française	OUI	
Saint-Avold	4	RASSEMBLEMENT POUR SAINT-AVOLD	35	REITER	Jacques	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	1	ATMANIA	Tristan	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	2	CRENNA	Blanche	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	3	BERCEVILLE	Patrick	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	4	CHRISTMANN	Cloe	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	5	SMOLEN	Christophe	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	6	MESNIER	Bérangère	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	7	JEANROCH	Barthelemy	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	8	TOURDOT	Lucie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	9	CHAHBI	Belkhir	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	10	RODERMANN	Muriel	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	11	STEINMETZ	Hervé	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	12	WEBER	Sandrine	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	13	BOUCHAKOUR	Abdelnour	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	14	MULLER	Stephanie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	15	SALAMONOWSKI	Olivier	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	16	WOLFF	Beatrice	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	17	CHAALAL	Malik	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	18	RONYMUS	Tatiana	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	19	LEROY	Michel	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	20	WALINSKI	Lucie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	21	JOUI	Younes	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	22	ARAYICI	Ozlem	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	23	VESENTINI	Moreno	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	24	ROHR	Delphine	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	25	GORNIAC	Philippe	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	26	BOUTTER	Marie-Claire	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	27	LETSCHER	Daniel	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	28	BETKA	Ines	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	29	CIFTCI	Yusuf	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	30	ZIMMER	Sandra	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	31	OSTROGORSKI	Maxime	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	32	PATON	Audrey	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	33	BAUER	Gerard	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	34	FOGEL	Lise	Française	OUI	
Saint-Avold	5	UTILE POUR SAINT-AVOLD	35	ACED	Amou	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	1	WOJCIECHOWSKI	André	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	2	DETHOOR	Marjorie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	3	KEDINGER	Pascal	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	4	VALETTE	Maryline	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	5	MARGANI	Emidio	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	6	BOISSENOT	Sylvie	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	7	USTA	Baris	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	8	SELMANI	Yasmine	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	9	MOMPER	Wilfrid	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	10	BOUBIDI	Katia	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	11	AKDENIZ	Süleyman	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	12	RAHMOUNE	Naïma	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	13	BLANCHARD	Marc	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	14	ME	Caroline	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	15	TLEMSANI	Yahia	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	16	BUGAREL - POINSIGNON	Claudine	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	17	BONNET	Romain	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	18	HOERNER	Linda	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	19	MARIAZZI	Cédric	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	20	WAGNER	Sabrina	Française	OUI	OUI
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	21	ESMEN	Ozcan	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	22	AUDIS	Nadine	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	23	KLEINHENTZ	Alain	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	24	GHUR - KUMERC	Monique	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	25	PHILIPPE	Sébastien	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	26	GORGOL	Irène	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	27	LEOPOLDES	Lucas	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	28	VURAL	Dilek	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	29	PALKA	Dominique	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	30	HADJI	Salma	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	31	LEILI	Si Dahamed	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	32	KEMPFER	Michéle	Française	OUI	
Saint-Avold	6	UNE EQUIPE ET DES PROJETS POUR SAINT AVOLD	33	SOGNE	Ludovic	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	1	JENFT	Pascal	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	2	KULAS	Maurette	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	3	CHARPENTIER	Dominique	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	4	CLEMENT	Hélène	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	5	LEICK	Marc-Olivier	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	6	MEYER	Nathalie	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	7	BOURBEAU	François	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	8	STARCK	Corinne	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	9	BECQUET	David	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	10	ARBRUN	Claudia	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	11	LOKOSSOU	Serge	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	12	SEMMELBECK	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	13	LOTFI	Abdelhafid	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	14	JUNG	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	15	DEMERLE	Eric	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	16	MURONI	Valérie	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	17	WINTERSTEIN	Pascal	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	18	ETCHART	Gwendoline	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	19	WEBER	Jean-Jacques	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	20	SCHMIDT	Marie-Simone	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	21	ARONICA	Christian	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	22	EBERST	Solange	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	23	CASPAR	Fabrice	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	24	LY	Hong-Ngoc	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	25	GRASSO	Salvatore	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	26	BECKERICH	Cassandra	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	27	LONSDORFER	Philippe	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	28	HAUSER	Sandra	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	29	DE MOURA	Nathan	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	30	STEINER	Fabienne	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	31	LANG	Jacques	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	32	OFFREDI	Murielle	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	33	BOUHL	Jeremy	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	34	SCHAEFFER	Mireille	Française	OUI	
Sarreguemines	3	UNIS POUR SARREGUEMINES	35	HEHN	Stephan	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	1	ZINGRAFF	Marc	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	2	MARCHAL	Christine	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	3	PEIFFER	Denis	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	4	CARAFI	Christine	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	5	CAN	Durkut	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	6	PETER	Isabelle	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	7	ROZIER	Thibaut	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	8	MULLER	Aurélie	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	9	GAUER	Christophe	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	10	NICKLAUS	Bernadette	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	11	HOFFMANN	Christophe	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	12	HECKEL	Christiane	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	13	JUNG	Sébastien	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	14	THINNES	Corinne	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	15	CUNAT	Jean-Claude	Française	OUI	OUI

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	16	HEYMES MUHR	Marie-Thérèse	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	17	SCHWARTZ	Jean-Marc	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	18	VILHEM-MASSING	Dominique	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	19	DANN	Alain	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	20	OLONA BERNTHEISEL	Sylvie	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	21	TRITZ	Maxime	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	22	TITEUX	Flore	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	23	FELD	Marc	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	24	KREMER	Arlette	Française	OUI	OUI
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	25	KHARROUBI	Sayah	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	26	BRIENZA LEHMANN	Corinne	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	27	DOLLÉ	Luc	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	28	SLARKO	Elisabeth	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	29	TOUATI	Marc	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	30	CORDARY	Evelyne	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	31	GOTTWALLES	Alexandre	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	32	BERREHAIL	Mazoza	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	33	SCHAEFFER	Chris	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	34	SUAREZ KIEFFER	Marie	Française	OUI	
Sarreguemines	5	SARREGUEMINES, LE COEUR AUX PROJETS	35	MARX	Jacques	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	1	BAUMANN	Frédéric	Française	OUI	OUI
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	2	DVORSAK	Marie José	Française	OUI	OUI
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	3	PALA	Tulio	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	4	BOESZE	Sandrine	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	5	MEYER	François	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	6	SI LARBI	Nadia	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	7	GROO	Nicolas	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	8	CORINTO	Carole	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	9	FORMICA	Calogero	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	10	OZTURK-GUMUS	Hatice	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	11	TOURNADRE	Sébastien	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	12	ANSALONE	Sarah	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	13	BUCHER	Thomas	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	14	CLASSEN	Cindy	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	15	HAJJARI	Faris	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	16	DEHLINGER	Cindy	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	17	MATZ	Geoffrey	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	18	BRENON	Catherine	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	19	LEUBA	Pascal	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	20	PIVEC	Sophie	Française	OUI	
Théding	1	Un Nouveau Souffle Pour Théding	21	CHACHOUA	Brahim	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	1	PIQUARD	Thierry	Française	OUI	OUI
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	2	HEDFI	Nadia	Française	OUI	OUI
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	3	ULLMANN	Lionel	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	4	DOUIFI	Myriam	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	5	ARAB	Abdelwahab	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	6	FORTE	Nadine	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	7	KARMANN	Michel	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	8	DILEK	Eda	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	9	NAILI	Azdine	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	10	KIEFER	Marjorie	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	11	MARTIN	Yves	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	12	ALBRECHT	Fabienne	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	13	SKRZYPCZAK	Joseph	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	14	MICELI	Sophie	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	15	ROSSI	Emmanuel	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	16	PASQUALETTO	Ornella	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	17	MEYER	André	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	18	HOULLE	Claudine	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	19	BRUNEAU	Philippe	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	20	HAGER	Audrey	Française	OUI	
Théding	2	NOUVEL ELAN POUR THEDING	21	BOUCETTA	Mohamed	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	1	VAISSE	Brigitte	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	2	VALSECCHI	Elvis	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	3	OESTREICHER	Virginie	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	4	DUPUY	Jean-Pierre	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	5	CHOUAFUT	Nathalie	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	6	OBELLEIRO	Ludovic	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	7	TIATOUCHINE	Romane	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	8	HICHOUR	Rayan	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	9	ARTESE	Antonella	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	10	MESSER	Kevin	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	11	PONDAVEN	Anne	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	12	VENNER	Julien	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	13	BACH	Emilie	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	14	DLUGOKECKI	Michael	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	15	MERCIER	Anne	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	16	CAVALIERE	Giocondo	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	17	DI DIO MUSCIA	Angela	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	18	NAJA	Ghassan	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	19	ROSOLEK	Marie-Alix	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	20	BLUM	Antoine	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	21	GALFOUT	Yamina	Française	OUI	OUI
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	22	GEWE	Sébastien	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	23	NOUTCHA	Adrianna	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	24	REMILI	Adam	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	25	BELKAID	Karima	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	26	PRETO	Nils	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	27	MULLER	Marie	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	28	DUFOUR	Yvon	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	29	RODRIGUEZ	Rosa	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	30	DELGRANGE	Jean-Paul	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	31	TEMOIN	Françoise	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	32	FEIREISEN	Gerard	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	33	BAUR	Laurence	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	34	TEMMARIA	Moussa	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	35	SPADAVECCHIA	Emilie	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	36	PERRIN	Lilian	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	37	DURANDAL	Christine	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	38	MASTRIPPOLITO	Antoine	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	39	PHILIPPE	Marie-Françoise	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	40	MAUJARD	Rene	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	41	HENNARD-LEVE	Marie-Laure	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	42	MISSON	Bernard	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	43	LANTERNO	Marie-Andrée	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	44	HAY	Daniel	Française	OUI	
Thionville	1	Thionville solidaire et citoyenne	45	VALLERICH	Sylviane	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	1	BIEDER	Lionel	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	2	LILLIU	Sandrine	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	3	SIMEUR	Laurent	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	4	BRIMONT	Jane	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	5	BAUDOT	Sébastien	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	6	HEIDET EPOUSE BOUTIGNY	Catherine	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	7	VENON	Pierre-Emmanuel	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	8	CHRISTOPH	Véronique	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	9	FRIRY	Bertrand	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	10	BRODKA	Virginie	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	11	LAKHMISSI	Hicham	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	12	FERNANDES	Charlotte	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	13	BRUN-BELLUT	Nicolas	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	14	PIZZINATO	Sonia	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	15	MALLINGER	Laurent	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	16	RUSSO	Nathalie	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	17	HENRYON	François	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	18	DEMOULIN	Marie-Elise	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	19	KROB	Laurent	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	20	PASTOUREL	Emilie	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	21	BRENNEIS	Fabrice	Française	OUI	OUI
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	22	ALT	Mélanie	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	23	BUCZKOWSKI	Hervé	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	24	HEIN	Caroline	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	25	HERVE	Arnaud	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	26	DI MARCO	Anna	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	27	SIMBA	Cyprien	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	28	KOPP	Christèle	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	29	BRUNDO	Alexandre	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	30	VEDE SINEL	Olga	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	31	PULIMENI	Loan	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	32	OUJAOUDI	Christelle	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	33	FESTOSI	Patrice	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	34	OUALI	Zahra	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	35	KERBER	Christian	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	36	MAX	Giselaine	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	37	BIEDER	Wotan	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	38	PULIMENI	Sandrine	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	39	BOUTIGNY	Fabien	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	40	MARX	Anne	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	41	GROSJEAN	Christophe	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	42	HARTER ÉPOUSE BAUDOT	Catherine	Française	OUI	
Thionville	2	LE RENOUVEAU PAR L'AUDACE	43	BALL	Francis	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	1	CUNY	Pierre	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	2	SCHMIT	Véronique	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	3	HAMELIN-BOYER	Jean-Christophe	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	4	SCHNEIDER	Brigitte	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	5	ALIX	Pierre	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	6	KIS	Stéphanie	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	7	BERTIN	Emmanuel	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	8	MICHEL	Marie	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	9	GRANDJEAN	Lucas	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	10	SPECOGNA	Antonietta	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	11	FELICI	Geoffrey	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	12	MARIANI	Sandra	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	13	HELFGOTT	Jackie	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	14	MARCIANO	Rebecca	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	15	LOUIS	Jean Charles	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	16	DI CARLO	Emeline	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	17	DIDIER	Paul	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	18	THIL	Carol	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	19	GHEZZI	Thierry	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	20	KOPP	Sandrine	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	21	CARDILLO	Anthony	Française	OUI	OUI
Thionville	3	Thionville au coeur	22	ZANONI	Christiane	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	23	GANDECKI	Claude	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	24	STARCK	Cathy	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	25	SICHET	Frédéric	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	26	WAGNER	Martine	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	27	POIVRET	Philippe	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	28	DANGEVILLE	Cindy	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	29	KARAS	Maxime	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	30	HELLERINGER	Anne	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	31	THONY	Patrick	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	32	LOREAU	Sylvie	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	33	BERTRAND	Pascal	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	34	GRIMA-KWIECIEN	Chloé	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	35	CARVALHO	Lucas	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	36	MOUANGUE	Epoko	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	37	SOUDANI	Elias	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	38	GULEC	Fanny	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	39	SCHNEBELEN	Francois	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	40	RIES	Jeanine	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	41	FRITZ	Serge	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	42	GOJECKI	Jeanine	Française	OUI	

Circonscription	Numéro de panneau	Libellé de la liste	Ordre	Nom sur le bulletin de vote	Prénom sur le bulletin de vote	Nationalité	CM	CC
Thionville	3	Thionville au coeur	43	MALGRAS	Robert	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	44	RAUCH	Isabelle	Française	OUI	
Thionville	3	Thionville au coeur	45	GRUNWALD	Maurice	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	1	RUTILI	Yan	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	2	GILLE	Guillemette	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	3	TOMSCHAK	Thomas	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	4	MANGILI	Jocelyne	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	5	TURI	Yves	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	6	LETIENNE	Eloise	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	7	CLEMENT	Yves	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	8	DE TOMASO	Sonia	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	9	TIOUR	Nourdine	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	10	SCHROEDER	Leana	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	11	CUOCO	François	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	12	SCHIANO	Jessica	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	13	COMOMBERO	Jean Marc	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	14	DEREYMAEKER	Lucie	Belge	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	15	DAMOTA	Joseph	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	16	SEGUER	Lalia	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	17	ORIVEL	Louis	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	18	ROCK	Laurence	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	19	BROCHET	Benoit	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	20	EL HADBI	Myriam	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	21	BLANKE	Alain	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	22	DEMARE	Isabelle	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	23	PLANCKE	Gael	Française	OUI	OUI
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	24	HAHN	Patricia	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	25	MONTEBELLO	Michel	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	26	BRUZZESE	Corinne	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	27	COLOMBANA	Michel	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	28	CALOIERO	Catherine	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	29	BOSTELLE	Benjamin	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	30	BOMBONI	Clarisse	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	31	NETTAF	Sadek	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	32	DIOUF	Naomi	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	33	HIRSH	Sylvain	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	34	MEDJKOUNE	Nadia	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	35	DE LAZZER	Olivier	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	36	BENNOUA	Madeleine	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	37	HAGARD	Philippe	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	38	TEITGEN	Brigitte	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	39	BOUHERET	Serge	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	40	CHANTRE	Maria	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	41	GAUNEL	Bernard	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	42	BERMAN	Jacqueline	Française	OUI	
Thionville	7	REDONNER VIE A THIONVILLE	43	GIESE	Joseph	Française	OUI	



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

ARRÊTE

n° 2026/DCL/4 - 143 du 18 MARS 2026

**portant modification de l'habilitation dans le domaine funéraire délivrée
à la société dénommée « OSTAC » pour son établissement secondaire exploité
sous l'enseigne commerciale « POMPES FUNÈBRES CLEMENS »
sis 10, rue chemin de la gare – 57430 RACRANGE**

**LE PRÉFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de Monsieur Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté n° 2026/DCL/n° 2026/DCL/4 -21 du 13 janvier 2026 portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de la société dénommée « OSTAC » pour son établissement secondaire exploité sous l'enseigne commerciale « POMPES FUNÈBRES CLEMENS » sis 10, rue chemin de la gare – 57430 RACRANGE ;
- VU** la demande de modification présentée par courriel du 5 mars 2026 par Monsieur Christian Clemens, gérant de la société concernant le véhicule immatriculé 68 BPY 57 ;
- VU** l'arrêté DCL n°2026-A-01 du 8 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Cathy Drouvroy, directrice de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture de la Moselle ;
- CONSIDÉRANT** le rapport de conformité établi le 04 mars 2026 par le bureau « Apave » affectant ce véhicule au transport de corps avant et après mise en bière ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : L'article 1^{er} de l'arrêté n°2026/DCL/4-21 du 13 janvier 2026 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« La société dénommée « OSTAC » dont le siège social est situé 4 , rue des Vosges - Zone Industrielle – 57430 SARRALBE, représentée par Monsieur Christian Clemens, est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national, à partir de son établissement secondaire exploité sous l'enseigne commerciale « POMPES FUNÈBRES CLEMENS » 10, rue chemin de la gare à Racrange (57430), les activités funéraires suivantes :

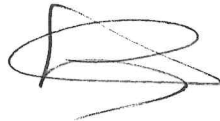
- transport de corps :
 - avant mise **et** après mise en bière (DK-702-SR) (68-BPY-57)
 - après mise en bière (217-BQT-57)
- organisation des obsèques
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
- gestion et utilisation de la chambre funéraire [située place de l'église à Morhange \(57340\)](#)
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

ARTICLE 2 : les autres dispositions de l'arrêté du 13 janvier 2026 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou, pour les tiers, de sa publication.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Moselle et dont une copie conforme sera notifiée au représentant de la société ainsi qu'au maire de Racrange.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
La directrice,



Cathy Drouvroy



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

ARRÊTE

n° 2026/DCL/4 - 142 du 18 MARS 2026

portant modification de l'habilitation dans le domaine funéraire délivrée
à la société dénommée « OSTAC » pour son établissement principal siège
situé 4, rue des Vosges - Zone Industrielle – 57430 SARRALBE

LE PRÉFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de Monsieur Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté n° 2026/DCL/4-20 du 13 janvier 2026 portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de la société dénommée « OSTAC » pour son établissement principal siège situé 4, rue des Vosges - Zone Industrielle – 57430 SARRALBE ;
- VU** la demande de modification présentée par courriel du 5 mars 2026 par Monsieur Christian Clemens, gérant de la société concernant le véhicule immatriculé 68 BPY 57 ;
- VU** l'arrêté DCL n°2026-A-01 du 8 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Cathy Drouvroy, directrice de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture de la Moselle ;
- CONSIDÉRANT** le rapport de conformité établi le 04 mars 2026 par le bureau « Apave » affectant ce véhicule au transport de corps avant et après mise en bière ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : L'article 1^{er} de l'arrêté n°2026/DCL/4-20 du 13 janvier 2026 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« La société dénommée « OSTAC » dont le siège social est situé 4, rue des Vosges – Zone Industrielle – 57430 SARRALBE, représentée par Monsieur Christian Clemens, est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national, à partir de son établissement siège, les activités funéraires suivantes :

- transport de corps :
 - avant mise **et** après mise en bière (DK-702-SR) (68-BPY-57)
 - après mise en bière (217-BQT-57)
- organisation des obsèques


- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations. »

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté du 13 janvier 2026 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou, pour les tiers, de sa publication.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Moselle et dont une copie conforme sera notifiée au représentant de la société ainsi qu'au maire de Sarralbe.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
La directrice,



Cathy Drouvroy



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

ARRÊTE

n° 2026/DCL/4 - 144 du

18 MARS 2026

modifiant l'habilitation dans le domaine funéraire
délivrée à l'entreprise dénommée « POMPES FUNEBRES DE L'ALBE »
pour son établissement principal siège situé 2A, rue de Strasbourg – 57430 SARRALBE

**LE PRÉFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 28 avril 2025 portant nomination de Monsieur Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;

VU l'arrêté n°2022/DCL/4-558 du 6 octobre 2022 portant habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise dénommée « POMPES FUNEBRES DE L'ALBE » pour son établissement principal siège situé 2A, rue de Strasbourg – 57430 SARRALBE ;

VU la demande de modification adressée par courriel du 13 mars 2026 par Madame Martine FOTRÉ, gérante de la société suite au remplacement du véhicule mixte immatriculé DA-317-FX par le véhicule mixte immatriculé CX-474-JJ ;

VU l'arrêté DCL n°2026-A-01 du 8 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Cathy Drouvroy, directrice de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture de la Moselle ;

CONSIDÉRANT le certificat de cession du véhicule DA-317-FX et l'attestation de conformité du nouveau véhicule de transport de corps mixte établie par le bureau de contrôle « APAVE » le 6 mars 2026 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : L'article 1^{er} de l'arrêté n°2022/DCL/4-558 du 6 octobre 2022 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« La société dénommée SARL « POMPES FUNÈBRES DE L'ALBE » dont le siège social est situé 2A, rue de Strasbourg – 57430 SARRALBE, représentée par Madame Martine FOTRÉ, en qualité de gérante, est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national, à partir de son établissement principal siège, les activités funéraires suivantes :

- transport de corps :
 - avant et après mise en bière (CX-474-JJ)
 - après mise en bière (EG-683-RQ) (BQ-985-YZ)
- organisation des obsèques
- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations. »

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté du 6 octobre 2022 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou, pour les tiers, de sa publication.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle et dont une copie conforme sera notifiée à la gérante de la société ainsi qu'au maire de Sarralbe.

Pour le Préfet et par délégation,
La directrice,



Cathy Drouvroy

ARRÊTE

n° 2026/DCL/4 - 141 du 18 MARS 2026

modifiant l'habilitation dans le domaine funéraire
délivrée à l'établissement principal siège de la société dénommée « IRMAK »
exploité sous le nom commercial « PF IRMAK »

LE PRÉFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de Monsieur Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté n°2025/DCL/4-408 du 3 décembre 2025 portant renouvellement de l'habilitation funéraire de la société dénommée SASU « IRMAK » pour son établissement principal siège situé 4 rue Marconi – 57070 METZ et l'arrêté rectificatif n°2025/DCL/4-408 du 3 décembre 2025 ;
- VU** la demande de modification adressée par courriel du 04 mars 2026 par Monsieur Dursun IRMAK, gérant de la société suite au changement de siège social de la société et aux modifications apportées à la flotte automobile de véhicules funéraires ;
- VU** l'arrêté DCL n°2026-A-01 du 8 janvier 2026 portant délégation de signature à Madame Cathy Drouvroy, directrice de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture de la Moselle ;

CONSIDÉRANT l'extrait kbis produit ainsi que l'attestation de conformité du nouveau véhicule de transport de corps mixte immatriculé EP-089-JP établie par le bureau de contrôle « APAVE » le 13 février 2026 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : La société dénommée « IRMAK » représentée par son gérant, Monsieur Dursun IRMAK, est habilitée à exercer sur l'ensemble du territoire national, à partir de son établissement principal siège exploité sous le nom commercial « PF IRMAK », dorénavant au 3 rue des Intendants Joseph et Ernest Joba à Metz (57050), les activités funéraires suivantes :

- transport de corps après mise en bière (EP-089-JP)
- organisation des obsèques

- fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
- fourniture des corbillards et des voitures de deuil
- fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations

ARTICLE 2 : Le numéro de l'habilitation issu du référentiel national des opérateurs funéraires (ROF) est le **25-57-0165**.

ARTICLE 3 : Cette habilitation est valable jusqu'au 13 novembre 2030 (**pour 5 ans**).

ARTICLE 4 : Une nouvelle demande d'habilitation devra être présentée deux mois avant la date d'échéance.

ARTICLE 5 : Toute modification des indications ayant accompagné la demande habilitation doit être déclarée dans un délai de deux mois à l'autorité préfectorale.

ARTICLE 6 : L'habilitation peut être suspendue pour une durée maximum d'un an ou retirée, après mise en demeure par le représentant de l'État dans le département où les faits auront été constatés, pour les motifs suivants :

1. Non-respect des dispositions du Code général des collectivités territoriales,
2. Non-exercice ou cessation d'exercice des activités au titre desquelles elle a été délivrée,
3. Atteinte à l'ordre public ou danger pour la santé publique.

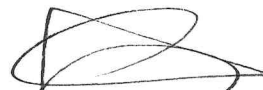
Dans le cas de l'existence d'un contrat de délégation de service public, le retrait de l'habilitation entraîne la déchéance de la délégation.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou, pour les tiers, de sa publication.

ARTICLE 8 : Les arrêtés n°2025/DCL/4-381 du 13 novembre 2025 et n°2025/DCL/4- 408 du 3 décembre 2025 sont abrogés.

ARTICLE 9 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle et dont une copie conforme sera notifiée au gérant de la société ainsi qu'au maire de Metz.

Pour le Préfet et par délégation,
La directrice,



Cathy Drouvroy



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
et de l'appui territorial**
Bureau de la coordination
des politiques publiques

ARRÊTÉ DCAT / BCPI / N°2026- *LI*

du *17 MARS 2026*

portant modification de l'arrêté DCAT/BCPI/N°2025-165 du 19 juin 2025
portant habilitation de la SARL LINEAMENTA
pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L.752-6 du code de commerce

Le préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU** le code de commerce, notamment ses articles R.752-6-1, R.752-6-3 et A.752-1 ;
- VU** la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n°2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de M. Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 19 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L.752-6 du code de commerce ;
- VU** l'arrêté DCAT/BCPI/N°2025-165 du 19 juin 2025 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L.752-6 du code de commerce ;
- VU** l'arrêté préfectoral DCL n°2025-A-101 du 27 octobre 2025 portant délégation de signature de M. Jérôme Seguy, secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;
- VU** la demande de modification du dossier relative au changement d'adresse de la SARL LINEAMENTA reçue le 26 février 2026 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1er de l'arrêté DCAT/BCPI/N°2025-165 du 19 juin 2025 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour réaliser l'analyse d'impact est modifié comme suit :

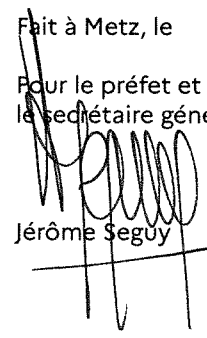
"La SARL LINEAMENTA dont le siège social est B001 15, avenue des Près de Garonne 33140 Villenave-d'Ornon, est habilitée à réaliser l'analyse d'impact des projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale dans le département de la Moselle."

Le reste de l'article est sans changement.

Article 2: Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle. Une copie sera adressée à M. le directeur départemental des territoires.

Fait à Metz, le 17 MARS 2026

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général


Jérôme Seguy

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Moselle ou contentieux auprès du tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification, par l'intéressé ou de sa publication, par les tiers.

Le recours contentieux peut être déposé par la voie électronique au tribunal administratif de Strasbourg à partir de l'application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <https://www.telerecours.fr/>



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction de la coordination
et de l'appui territorial**
Bureau de la coordination
des politiques publiques

ARRÊTÉ DCAT / BCPI / N°2026- *EP*

du

17 MARS 2026

portant modification de l'arrêté DCAT/BCPI/N°2025-164 du 19 juin 2025
portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour établir le certificat de conformité
mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23 du code de commerce

Le préfet de la Moselle
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

- VU** le code de commerce, notamment ses articles L.752-23, R.752-44-2 à R.752-44-6 et A.752-2 ;
- VU** la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, notamment son article 168 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n°2019-563 du 7 juin 2019 relatif à la procédure devant la commission nationale d'aménagement commercial et au contrôle du respect des autorisations d'exploitation commerciale ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de M. Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 28 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23 du code de commerce ;
- VU** l'arrêté DCAT/BCPI/N°2025-164 du 19 juin 2025 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23 du code de commerce ;
- VU** l'arrêté préfectoral DCL n°2025-A-101 du 27 octobre 2025 portant délégation de signature de M. Jérôme Seguy, secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;
- VU** la demande de modification du dossier relative au changement d'adresse de la SARL LINEAMENTA reçue le 26 février 2026 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

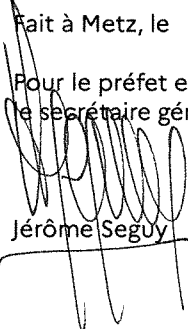
ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1er de l'arrêté DCAT/BCPI/N°2025-164 du 19 juin 2025 portant habilitation de la SARL LINEAMENTA pour établir le certificat de conformité est modifié comme suit :

La SARL LINEAMENTA dont le siège social est B001 15, avenue des Près de Garonne 33140 Villenave-d'Ornon, est habilitée pour établir le certificat de conformité mentionné au premier alinéa de l'article L.752-23 du code de commerce dans le département de la Moselle.

Le reste de l'article est sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle. Une copie sera adressée à M. le directeur départemental des territoires.

Fait à Metz, le 17 MARS 2026
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Jérôme Seguy

Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Moselle ou contentieux auprès du tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification, par l'intéressé ou de sa publication, par les tiers.

Le recours contentieux peut être déposé par la voie électronique au tribunal administratif de Strasbourg à partir de l'application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <https://www.telerecours.fr/>

ARRÊTÉ 2026-DDT/SABE/EAU – N° 15

**autorisant la Société ONET Technologies ND à 13115 SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE
à capturer du poisson à des fins scientifiques dans le réseau hydrographique du
département de la Moselle et à transporter du poisson**

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,

- Vu** le livre IV, titre III du code de l'environnement, notamment ses articles L.432-10 et L.436-9 relatifs aux autorisations exceptionnelles de capture de poissons dans les eaux libres ;
- Vu** les articles R.432-6 à R.432-11 du code de l'environnement (partie réglementaire) relatifs au contrôle des peuplements de poissons ;
- Vu** le règlement R (CE) n° 1100/2007 du Conseil des Ministres de l'Union Européenne en date du 18 septembre 2007 publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 22 septembre 2007, instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) ;
- Vu** le décret n° 2010-1110 du 22 septembre 2010 relatif à la gestion et à la pêche de l'anguille ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 30 octobre 1989 fixant le classement des cours d'eau, canaux et plans d'eau en deux catégories piscicoles, notamment pour le département de la Moselle, modifié par les arrêtés préfectoraux n°2007-DDAF/3-92 du 18 avril 2007 et n°2008-DDAF/3-149 du 22 mai 2008 ;
- Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux Directions Départementales Interministérielles et notamment ses articles 17 et 20 ;
- Vu** le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 28 avril 2025 nommant M. Pascal Bolot, préfet de la Moselle ;
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 4 novembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental de la Moselle ;
- Vu** l'arrêté préfectoral SGCD/2023/N°121 en date du 21 juillet 2023 portant organisation de la

Direction Départementale des Territoires de la Moselle ;

- Vu** l'arrêté du 10 novembre 2023 de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer nommant Monsieur Claude Souiller, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe normale, directeur départemental des territoires de la Moselle ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DCL n°2025-A-67 en date du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Monsieur Claude Souiller, directeur départemental des territoires de la Moselle, pour la compétence générale ;
- Vu** la décision n°2026-DDT/SAS n°03 en date du 9 mars 2026 portant subdélégation de signature pour le fonctionnement général de la direction départementale des territoires de la Moselle ;
- Vu** la demande en date du 2 février 2026 présentée par la Société ONET Technologies ND située au 8 rue Francis PERRIN – ZA du Rourabeau à 13115 SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE ;
- Vu** l'avis favorable de la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en date du 6 mars 2026 ;
- Vu** l'avis favorable du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité en date du 13 mars 2026 ;

Considérant l'intérêt scientifique de diagnostics et d'inventaires piscicoles dans les eaux de la rivière Moselle et du suivi radioécologique de l'environnement aquatique en amont à UCKANGE et en aval à BERG-SUR-MOSELLE du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de EDF à CATTENOM ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Moselle,

ARRÊTE

Article 1^{er} : **Bénéficiaire de l'arrêté**

Le bénéficiaire de l'opération est la Société ONET Technologies ND, située au 8 rue Francis PERRIN – ZA du Rourabeau à 13115 SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE.

Article 2 : **Objet de l'arrêté**

Le bénéficiaire précité de l'opération est autorisé à capturer, à des fins scientifiques, des spécimens de poissons et à les transporter, dans les conditions et sous les réserves précisées aux articles suivants du présent arrêté.

Ces opérations sont réalisées dans le cadre d'études de l'environnement aquatique des Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE), nécessitant l'établissement de diagnostics et/ou d'inventaires piscicoles sur les cours d'eau à l'amont et à l'aval de ceux-ci.

Pour le CNPE de EDF de CATTENOM, les lieux de capture dans la Moselle sont les

suivants, incluant une zone de 1 km en amont et de 1 km en aval de chacune des deux stations :

- station dite « amont », à UCKANGE, à 16 km du CNPE,
- station dite « aval », de BERG-SUR-MOSELLE, à 8 km du CNPE.

Article 3 : **Responsables de l'exécution matérielle de la pêche**

Sont personnellement bénéficiaires de l'autorisation et responsables de son exécution matérielle :

- M. Cédric GIROUD, pêcheur professionnel, résident à CHINDRIEUX,
- M. Florestan GIROUD, pêcheur professionnel,
- M. Kevin FLACHAT, OT ND, technicien de terrain,
- M. Nicolas RODRIGUEZ, OT ND, technicien de terrain,
- Mme Carole De MARCHI, OT ND, responsable d'exploitation.

Article 4 : **Moyens de capture autorisés**

Les moyens de capture utilisés seront des filets à grandes mailles. En cas de difficultés avec les filets, la pêche électrique sera utilisée en secours, (matériel héron ou martin pêcheur).

L'utilisateur de matériel de pêche à l'électricité, dûment formé à cette technique, devra observer les dispositions légales en matière d'hygiène et de sécurité du droit du travail, et notamment les dispositions du décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988, et bénéficier de la certification annuelle du matériel utilisé.

Article 5 : **Destination du poisson capturé**

Sur chaque station de prélèvement, sera prélevé 1 lot de carnassiers (truite, brochet, sandre, perche ...) ou 1 lot de cyprinidés (barbeau, chevesne, gardon ...).

Les lots de poissons constitués sur les stations « amont » et « aval » seront composés d'espèces identiques (7 à 10 kg de chair de poisson par lot).

Les anguilles ne seront en aucun cas prélevées.

Les poissons capturés feront l'objet de mesures biométriques, puis pourront, le cas échéant, être transportés en conteneurs fermés au laboratoire SUBATECH / SMART situé au 4 rue Alfred Kastler – La Chantrerie – BP 20722 à 44307 NANTES Cedex 3, pour analyses. Les poissons seront détruits (incinération) lors de la préparation de ces analyses.

Le poisson capturé sera remis à l'eau sur place, après identification et mesures biométriques, sauf dans les cas suivants :

- le poisson en mauvais état sanitaire, impliquant la destruction sur place du poisson,
- le poisson mort au cours de la pêche, qui sera remis au détenteur du droit de pêche jusqu'à concurrence de ses frais ; au-delà, il sera remis à un représentant de l'autorité publique ou à une œuvre de bienfaisance,
- les poissons précités destinés aux analyses et aux observations scientifiques, qui seront détruits,
- les poissons appartenant aux espèces dont l'introduction dans les eaux libres est interdite, qui devront être détruits sur place,
- lorsqu'ils auront été capturés dans des eaux classées en première catégorie piscicole, les poissons des espèces suivantes : brochet, perche, sandre et black-bass, qui devront être remis à l'eau dans les eaux libres classées en deuxième catégorie les plus proches.

Article 6 : **Accord préalable du (des) détenteur (s) du droit de pêche**

Conformément à l'article R.435-1 du code de l'environnement, le bénéficiaire ne peut exercer les droits qui sont liés à la présente autorisation que s'il a obtenu l'accord du (des) détenteur(s) du droit de pêche pour chaque opération envisagée. Il devra fournir à cet effet à toute personne habilitée au contrôle de ces opérations, un accord écrit daté et signé précisant la validité d'intervention. Cette autorisation devra faire l'objet d'une localisation précise sur un plan établi au 1/25 000° (et, le cas échéant, une autorisation d'accès sur les terrains concernés, nécessaire en vue de l'organisation de l'opération et de son contrôle).

Article 7 : **Information des services de l'État, de la FDPPMA et des AAPPMA locales**

Le bénéficiaire est tenu de prévenir (du démarrage de la pêche en fournissant les dates, le programme et les lieux de capture prévus), par écrit (courriel, télécopie le cas échéant), au moins 15 jours à l'avance :

- la Direction Départementale des Territoires de la Moselle (Service Aménagement, Biodiversité, Eau),
- le Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité,
- la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,
- l'AAPPMA « La Fraternelle Pays des Trois Frontières » à THIONVILLE,
- l'AAPPMA « Les Chevaliers de la Gaule » à UCKANGE,

en leur fournissant les dates effectives de pose et de relève des engins et des filets, un plan de situation matérialisant la zone de prélèvement du poisson (des coordonnées X ; Y ; LAMBERT 93 pourront préciser la limite aval des lieux), ainsi que le nombre d'engins et de filets qui sera posé.

Article 8 : **Dispositions relatives aux anguilles**

Au vu de la situation de la population d'anguilles en Europe, en France, et dans le bassin versant de la Moselle, notamment sa raréfaction, les individus de cette espèce ne pourront pas être sacrifiés à des fins d'analyse (micropolluants, radioéléments, recherche de parasites internes, etc.). Ils devront être relâchés vivants sur la station de pêche, immédiatement après une éventuelle biométrie. Dans le cas d'une pêche de sauvetage, les anguilles devront être remises à l'eau vivantes, dans un milieu naturel proche.

Article 9 : **Compte-rendu d'exécution**

Les protocoles d'échantillonnages devront s'appuyer sur les normes européennes, quand elles existent (« Guidance », normes CEN, pêche aux filets).

Dans un délai d'un mois après la réalisation des opérations, le bénéficiaire de la présente autorisation est tenu d'adresser un compte-rendu d'exécution respectant les protocoles ou formats précités et précisant la destination donnée aux poissons pêchés :

- au Directeur Départemental des Territoires de la Moselle (Service Aménagement, Biodiversité et Eau),
- au Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité,
- au Président de la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Article 10 : **Rapport annuel**

Trois mois après l'expiration de l'autorisation exceptionnelle, le bénéficiaire adresse au préfet coordonnateur de bassin un rapport indiquant les opérations réalisées au titre de l'autorisation, en précisant leurs objets, dates et lieux d'exécution.

Article 11 : **Présentation de l'autorisation**

Le bénéficiaire de l'autorisation, ou la personne responsable de l'exécution matérielle, doit présenter l'autorisation à toute réquisition des agents chargés de la police de la pêche en eau douce. S'il ne le peut ou s'il s'y refuse, il s'expose à la peine d'amende prévue pour les contraventions de 3^{ème} classe. La personne qui participe à l'exécution d'une opération de capture ou de transport s'expose aux sanctions prévues par la législation et la réglementation de la pêche en eau douce si le bénéficiaire de l'autorisation ou la personne responsable de l'exécution matérielle de l'opération n'est pas présent sur les lieux.

Article 12 : **Retrait de l'autorisation**

Les autorisations exceptionnelles de capture et de transport du poisson sont personnelles et incessibles. Elles peuvent être retirées à tout moment et sans indemnité si le bénéficiaire ne respecte pas les clauses figurant dans son autorisation ou les prescriptions qui lui sont liées, ou si lui-même ou la personne responsable de l'exécution matérielle n'est pas présente au cours de l'opération.

Dans le cas de défaut d'accord du détenteur du droit de pêche, l'autorité administrative peut procéder au retrait de l'autorisation. Le contrevenant s'expose de surcroît à des poursuites aux fins de réparations civiles.

Article 13 : **Respect des prescriptions des autorisations**

S'expose à la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe, toute personne qui n'a pas respectée les prescriptions de la présente autorisation.

Article 14 : **Validité de l'autorisation**

La présente autorisation est valable à compter de ce jour et jusqu'au 31 décembre 2026 inclus.

Article 15 : **Droits des tiers**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés

Article 16 : **Publication et information des tiers**

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle. Cette publication fait courir le délai de recours contentieux.

Le présent arrêté est mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture (www.moselle.gouv.fr – Actions de l'Etat – Environnement – Eau et Pêche – Les décisions dans le domaine de l'eau) pendant un an au moins.

Article 17 : **Voies et délais de recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Moselle. Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "télérecours


citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Article 18 : **Exécution de l'arrêté**

Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle, le directeur départemental des territoires de la Moselle, le commandant du groupement de gendarmerie de la Moselle, le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité de la Moselle, le président de la fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les agents chargés de la police de la pêche et de l'environnement, et tous les agents habilités des services publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à METZ, le 18/03/2026

Pour le Préfet et par subdélégation,
La responsable de l'unité police de l'eau
de la Direction Départementale des Territoires,



Carine RAUCH

**ARRÊTÉ n° SAP885271098
du 1² MARS 2026**

**portant renouvellement d'agrément
d'un organisme de services à la personne**

**Le préfet de la Moselle,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,**

- Vu** le code du travail et notamment les articles L 7232-1, L 7232-6 à L 7232-8, R 7232-1 à R 7232-15, D 7231-1, D 7233-1 ;
 - Vu** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de M. Pascal BOLOT, préfet de Moselle ;
 - Vu** l'arrêté du 24 novembre 2023 fixant le cahier des charges de l'agrément prévu à l'article R 7232-6 du code du travail ;
 - Vu** l'arrêté DCL n° 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature à Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle ;
 - Vu** l'arrêté n° SAP885271098 du 26 avril 2021, portant extension territoriale d'agrément de l'EURL GROUP'AIDES SERVICES, sise 14 rue Utzschneider 57200 Sarreguemines, accordé pour une durée de cinq ans à compter du 27 mars 2021;
 - Vu** la demande de renouvellement d'agrément de l'EURL GROUP'AIDES SERVICES, sise 14 rue Utzschneider 57200 Sarreguemines, reçue le 16 décembre 2025 par la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, en vue de proposer des activités de garde et d'accompagnement des enfants de moins de 3 ans ou d'enfants de moins de 18 ans en situation de handicap (mode prestataire) ;
 - Vu** l'avis sollicité le 13 février 2026 auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Bas-Rhin ;
 - Vu** l'avis sollicité le 13 février 2026 auprès du président du conseil départemental de Moselle pour les activités liées à la petite enfance ;
 - Vu** l'avis sollicité le 13 février 2026 auprès du président du conseil départemental du Bas-Rhin pour les activités liées à la petite enfance ;
- Sur proposition** de la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

ARRÊTE :

Article 1 :

L'agrément de l'EURL GROUP'AIDES SERVICES, sise 14 rue Utzschneider 57200 Sarreguemines, est renouvelé pour une durée de cinq ans, à compter du 17 mars 2026, pour les départements de la Moselle et du Bas-Rhin.

Article 2 :

Cet agrément couvre les activités suivantes, en mode prestataire :

- Garde d'enfants à domicile, en dessous d'un âge fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la famille ;
- Accompagnement des enfants en dessous d'un âge fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la famille, dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante).

La demande de renouvellement sera déposée dans les conditions fixées par l'article R 7232-8 du Code du travail et, au plus tard, trois mois avant la fin de cet agrément.

Article 3 :

Si l'organisme envisage de fournir des activités autres que celles pour lesquelles il est agréé ou d'exercer ses activités dans un département autre que celui pour lequel il est agréé, il sollicitera une modification préalable de son agrément.

La demande précisera les modifications envisagées et les moyens nouveaux correspondants dans les conditions fixées par la réglementation.

L'ouverture d'un nouvel établissement (établissement dit « secondaire ») dans un département pour lequel il est agréé fera l'objet d'une information préalable auprès du service instructeur.

Article 4 :

L'agrément peut être retiré si l'organisme :

- cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux articles R 7232-4 à R 7232-10 du code du travail,
- ne respecte pas les dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité au travail,
- exerce d'autres activités ou sur d'autres territoires que ceux déclarés dans la demande d'agrément,
- ne transmet pas au préfet, avant la fin du premier semestre de l'année, le bilan quantitatif et qualitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée.

Article 5 :

Cet agrément n'ouvre pas droit aux avantages fiscaux et sociaux fixés par l'article L 7233-2 du code du travail et L 241-10 du code de la sécurité sociale. Conformément à l'article L 7232-1-1 du code du travail, pour ouvrir droit à ces dispositions, l'organisme doit se déclarer et n'exercer que les activités déclarées, à l'exclusion de toute autre (ou tenir une comptabilité séparée pour les organismes dispensés de cette condition par l'article L 7232-1-2).

Article 6 :

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle.

Pour le préfet,
La directrice départementale de l'emploi, du
travail et des solidarités de la Moselle



Martine ARTZ



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP101444479
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 9 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 4 mars 2026, par la micro-entreprise LAUER Baptiste sise 21 rue de la Fontaine 57980 Tenteling.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour la micro-entreprise LAUER Baptiste sise 21 rue de la Fontaine 57980 Tenteling sous le n° SAP101444479.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,
- Travaux de petit bricolage dit "homme toutes mains".

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les catégories de personnes dispensées de condition d'activité exclusive), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

- L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.
- La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP824362149
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 11 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 4 mars 2026, par la micro-entreprise MERSTEIN Robert sise 24 impasse des Pâquerettes 57600 Forbach.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour la micro-entreprise MERSTEIN Robert sise 24 impasse des Pâquerettes 57600 Forbach sous le n° SAP824362149.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,
- Travaux de petit bricolage dit "homme toutes mains".

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les catégories de personnes dispensées de condition d'activité exclusive), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

- L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.
- La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP848320206
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 11 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 11 mars 2026, par la micro-entreprise DA SILVA Joanna sise 25 rue de l'Abbé Gouvion 57100 Thionville.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour la micro-entreprise DA SILVA Joanna sise 25 rue de l'Abbé Gouvion 57100 Thionville sous le n° SAP848320206 .

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les catégories de personnes dispensées de condition d'activité exclusive), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

- L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.
- La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP849062435
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 13 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 5 mars 2026, par la micro-entreprise DURAND Charlotte sise 36 Ter rue Principale 57320 Chémery-lès-Deux.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour la micro-entreprise DURAND Charlotte sise 36 Ter rue Principale 57320 Chémery-lès-Deux sous le n° SAP849062435.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Livraison de courses à domicile,
- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,
- Travaux de petit bricolage dit "homme toutes mains",
- Maintenance, entretien et vigilance temporaire à domicile de la résidence principale et secondaire,
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux courses,

- Assistance aux personnes autres que les personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, qui ont besoin temporairement d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exclusion des soins relevant d'actes médicaux,.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les catégories de personnes dispensées de condition d'activité exclusive), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

- L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.
- La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités de la Moselle**

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de services à la personne enregistré
sous le N° SAP885271098
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 12 mars 2026

Le Préfet de la Moselle,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Références :

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Vu l'arrêté n° SAP885271098 du 12 mars 2026 portant renouvellement d'agrément de l'EURL GROUP'AIDES SERVICES, sise 14 rue Utzschneider 57200 Sarreguemines, à compter du 17 mars 2026,

Le Préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration modificative d'activité de services à la personne a été déposée, en date du 16 décembre 2025, auprès de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle par l'EURL GROUP'AIDES SERVICES, sise 14 rue Utzschneider 57200 Sarreguemines.

Cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour l'EURL GROUP'AIDES SERVICES, sise 14 rue Utzschneider 57200 Sarreguemines, sous le n° SAP885271098.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

Activités relevant uniquement de la déclaration

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Livraison de courses à domicile,
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux courses,

- Assistance administrative à domicile,
- Soutien scolaire ou cours à domicile,
- Garde d'enfants à domicile, au-dessus d'un âge fixé par arrêté conjoint du Ministre chargé des services et du Ministre chargé de la famille,
- Accompagnement des enfants au-dessus d'un âge fixé par arrêté conjoint du Ministre chargé des services et du Ministre chargé de la famille dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante),
- Accompagnement des personnes autres que les personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologie chroniques, dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).

Activités relevant de la déclaration et soumises à agrément de l'Etat

- Garde d'enfants à domicile, en dessous d'un âge fixé par arrêté conjoint du Ministre chargé de l'économie et du Ministre chargé de la famille.
- Accompagnement des enfants en dessous d'un âge fixé par arrêté conjoint du Ministre chargé de l'économie et du Ministre chargé de la famille dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante).

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément État ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une autorisation du conseil départemental territorialement compétent ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.
Le récépissé de déclaration n° SAP885271098 établi le 17 mars 2021 est abrogé.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Moselle.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP929733970
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 13 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Vu le récépissé de déclaration n° SAP929733970 du 3 juillet 2024 enregistré pour la micro-entreprise PAGANO Quentin, sise 16 rue de Verdun 57250 Moyeuvre-Grande,

Vu le déménagement en date du 24 juin 2025 de la micro-entreprise PAGANO Quentin, au 6 rue de la Commune de Paris 57250 Moyeuvre-Grande,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, une modification de déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, par la micro-entreprise PAGANO Quentin, le 5 mars 2026, pour un transfert d'activité au 6 rue de la Commune de Paris 57250 Moyeuvre-Grande, **à compter du 24 juin 2025** (ancienne adresse : 16 rue de Verdun 57250 Moyeuvre-Grande).

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour la micro-entreprise PAGANO Quentin, sise 6 rue de la Commune de Paris 57250 Moyeuvre-Grande, sous le n° SAP929733970.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage,
- Travaux de petit bricolage dit "homme toutes mains,
- Entretien de la maison et travaux ménagers.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

Il annule et remplace le récépissé de déclaration n° SAP929733970 du 3 juillet 2024 .

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé modificatif de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP992192278
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 10 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Vu le récépissé de déclaration n° SAP992192278 du 19 novembre 2025 enregistré pour l'EI BOURDON Laura, sise 1 rue Melanie Malye 57230 Bitche,

Vu la demande de l'EI BOURDON Laura sise 1 rue Melanie Malye 57230 Bitche en date du 10 mars 2026 en vue d'ajouter l'activité de garde d'enfants de plus de trois ans à domicile,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration modificative d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 10 mars 2026, par l'EI BOURDON Laura sise 1 rue Melanie Malye 57230 Bitche.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration modificative d'activité de services à la personne a été enregistré pour l'EI BOURDON Laura sise 1 rue Melanie Malye 57230 Bitche, sous le n° SAP992192278.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers,
- Livraison de courses à domicile,
- Maintenance, entretien et vigilance temporaire à domicile de la résidence principale et secondaire,
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux courses,
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Garde d'enfants à domicile, au-dessus d'un âge fixé par arrêté conjoint du Ministre chargé des services et du Ministre chargé de la famille..

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

Il annule et remplace le récépissé de déclaration n° SAP992192278 du 19 novembre 2025.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP999283807
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 13 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 10 mars 2026, par la micro-entreprise GHERBI Miloud sise 10 rue Gabriel Poulmaire 57140 Woippy.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour la micro-entreprise GHERBI Miloud sise 10 rue Gabriel Poulmaire 57140 Woippy sous le n° SAP999283807.

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Entretien de la maison et travaux ménagers.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les catégories de personnes dispensées de condition d'activité exclusive), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

- L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.
- La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle**

**Récépissé de déclaration
d'un organisme de services à la personne
enregistré sous le n° SAP999863343
et formulé conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail**

A Metz, en date du 9 mars 2026

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu notamment les articles L.7231-1 à L.7233-3 du code du travail,

Vu les articles R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 à D.7233-5 du code du travail,

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL 2025-A-61 du 19 mai 2025 portant délégation de signature en faveur de Madame Martine ARTZ, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle,

Vu l'arrêté n° DDETS n° 2025-47 du 13 juin 2025 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale en faveur de Madame Michaela COLLURA, attachée d'administration de l'État,

Le préfet de la Moselle et par délégation, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités,

CONSTATE

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne, a été déposée auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle, le 7 mars 2026, par l'EI LESUEUR Laetitia sise 7 rue de l'Usine 57120 Rombas.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent récépissé de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré pour l'EI LESUEUR Laetitia sise 7 rue de l'Usine 57120 Rombas sous le n° SAP999863343 .

Les activités déclarées, **en mode prestataire**, sont les suivantes, à l'exclusion de toute autre :

- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux courses.

Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de l'enregistrement de la déclaration, faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle qui modifiera le récépissé initial.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les catégories de personnes dispensées de condition d'activité exclusive), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L. 7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Toutefois :

- en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 du code du travail, les activités nécessitant un agrément Etat ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément, d'une durée de 5 ans, ou le renouvellement de cet agrément ;
- en application de l'article D.312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une(des) autorisation(s) du(des) conseil(s) départemental(aux) territorialement compétent(s) ne peuvent ouvrir droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'autorisation, d'une durée de 15 ans, ou le renouvellement de cette autorisation.

Sous cette réserve, le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

- L'enregistrement de la déclaration peut être retiré à la structure dans les conditions fixées aux articles R. 7232-20 à R. 7232-22 du code du travail.
- La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Moselle est chargée de l'exécution du présent récépissé qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Moselle.

P/Le Préfet de la Moselle et par délégation
P/La directrice départementale de l'emploi, du travail et
des solidarités de la Moselle,
L'attachée d'administration,



Michaela COLLURA

**ARRÊTÉ N° 26 - D UAT
du 17 Mars 2026**
**portant exécution immédiate des mesures d'hygiène
concernant l'immeuble collectif sis 57 Avenue André Malraux à Metz
(parcelle 26 – section SB)**

**LE PRÉFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** le code de la Santé Publique et notamment les articles L. 1311-4 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de M. Pascal BOLOT, préfet de la Moselle ;
- VU** l'arrêté préfectoral DCL n° 2025 A 101 du 27 octobre 2025 portant délégation de signature de M. Jérôme SEGUY ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°80-DDASS-III/I°-494 du 12 juin 1980 modifié portant règlement sanitaire départemental, et notamment les dispositions de son titre II applicables aux locaux d'habitation ;
- VU** le protocole organisant les modalités de coopération entre le représentant de l'Etat, dans le département de la Moselle, et la ville de Metz ;
- VU** le rapport établi par la ville de Metz (service hygiène et prévention des risques) en date du 12 mars 2026 relatant les faits constatés dans le logement sis 57 Avenue André Malraux à Metz ;
- VU** la fiche main courante N°922935 de la Police Municipale, en date du 05 mars 2026 ;
- VU** le jugement de révision maintien de la curatelle renforcée N°R.G. : 15/A/00467-1 en date du 19 février 2021 ;
- Sur** demande du maire de Metz (service hygiène et prévention des risques) ;

CONSIDÉRANT qu'il ressort du rapport susvisé, les risques graves et imminents liés à l'état d'encombrement extrême du logement, la présence de débris et de denrées avariées, l'impossibilité d'assurer le nettoyage et l'entretien des lieux ainsi que l'obstruction des accès.

CONSIDÉRANT que cette situation présente un danger sanitaire ponctuel important pour le résident du logement et pour les autres résidents de l'immeuble, qu'elle constitue également une gêne olfactive conséquente pour le voisinage et nécessite une intervention urgente afin d'écartier tout risque et toute nuisance pour le locataire et le voisinage.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Disposition

Monsieur Christian GOULON demeurant 57 Avenue André Malraux à Metz (57000), l'agence VIVEST siégeant 73 Avenue de Thionville à WOIPPY (57170) et l'UDAF de Moselle siégeant 17 Rue du Pré Gondé à Metz (57070), sont mis en demeure, chacun en ce qui le concerne, dans un délai de 15 jours à compter de la notification du présent arrêté de prendre les mesures suivantes dans le logement occupé par Monsieur Christian GOULON de l'immeuble sis 57 Avenue André Malraux à Metz :

- nettoyer et désinfecter le logement, par ses soins ou par un prestataire de service.

Article 2 : Exécution d'office et sanctions pénales

En cas d'inexécution des mesures prescrites dans le délai imparti, le maire ou, à défaut le représentant de l'Etat dans le département, procédera d'office à leur exécution aux frais des personnes visées à l'article 1^{er}, dans les conditions fixées par le code de la santé publique, sans autre mise en demeure préalable. La créance en résultant sera recouvrée comme en matière de contributions directes.

Les personnes visées à l'article 1^{er} s'exposent en outre à la sanction pénale prévue à l'article R. 1312-8 du même code.

Article 3 : Notification

Le présent arrêté sera notifié aux personnes mentionnées à l'article 1^{er}, à savoir :

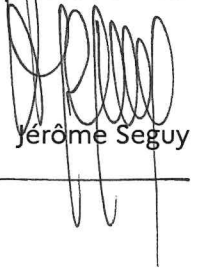
- Monsieur Christian GOULON demeurant 57 Avenue André Malraux à METZ (57000).
- L'Agence VIVEST siégeant 73 Avenue de Thionville à WOIPPY (57170)
- L'UDAF de Moselle siégeant 17 Rue du Pré Gondé à METZ (57070)

Article 4 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle, sous-préfet de Metz, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé, le directeur départemental des territoires, la directrice interdépartementale de la police nationale, le maire de Metz, le président de Metz Métropole, le président du département de la Moselle, le procureur de la République, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle.

A Metz, le 17 Nov 2026

Pour le préfet,
le secrétaire général,
sous-préfet de Metz



Jérôme Seguy

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

ISSN 0768-7672

Responsable de la publication :
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Préfecture de la Moselle - B.P. 71014 - METZ Cedex 1
Tél. 03 87 34 87 34

Contact : pref-imprimerie@moselle.gouv.fr

Atelier d'Imprimerie de la Préfecture de la Moselle